

TERRITOIRE D'ÉNERGIE SDE04

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2024



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues, chers partenaires

Mesdames, Messieurs

L'an dernier je débutais cet édito en évoquant une année 2023 de continuité et de transition. En cette année 2024, le terme qui me semble le plus adapté est celui d'accélération.

En effet, fort de ses valeurs de volontarisme et d'écoute des besoins de ses 198 communes membres, le Syndicat s'est employé dans chacun de ses grands domaines d'intervention à accroître toujours plus ses actions et son accompagnement.

Notre première mission, notre mission historique, c'est de rénover et développer le réseau public de distribution électrique qui est notre bien commun.

Ce réseau, qui atteint quasiment 9.000 kilomètres, se transforme rapidement avec les évolutions techniques comme l'autoconsommation collective et individuelle ou de nouveaux usages comme la mobilité électrique.

En complément des investissements assurés par Enedis dans sa mission de concessionnaire, le Syndicat a poursuivi en 2024 son effort régulier et massif.

Au 31 décembre, plus de soixante chantiers menés sous notre maîtrise d'ouvrage étaient en cours dans notre département. C'est un record. Et ce record, il illustre également l'activité que nous créons à travers le levier de la commande publique. Chaque année plusieurs millions d'euros bénéficient à de nombreuses entreprises locales ou régionales.



Robert GAY
Président du TE-SDE04

Cette accélération de notre activité a aussi consisté en l'extension de notre accompagnement des communes membres et partenaires en matière de transition énergétique.

Notre volonté est claire : permettre à chaque commune d'être acteur de sa transition énergétique en proposant des outils répondants à leurs attentes.

Le Syndicat travaille ainsi depuis plusieurs années, en lien avec les nombreuses possibilités juridiques ouvertes par plusieurs lois récentes, à proposer des actions pour passer « de l'idée au concret ».

2024 a par exemple permis, au-delà de l'accompagnement que nous réalisons déjà en matière de chaleur renouvelable ou de production photovoltaïque, de faire bénéficier les communes d'un bureau d'études pour mener à bien des audits énergétiques.

Cette question de l'énergie est au cœur de notre action et impacte très directement de nombreuses politiques publiques, nationales et locales.

C'est pour encore mieux mettre en avant cette question majeure que le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute-Provence a adopté en 2024 la marque commune « Territoire d'Energie » proposée par notre fédération nationale.

Sans perdre notre histoire et notre spécificité, il nous a semblé important avec cette nouvelle dénomination « TE-SDE04 » de marquer notre appartenance à un collectif d'homologues engagés comme nous pour adapter nos territoires et y investir au bénéfice de tous.

Pour matérialiser le caractère transversal de ce sujet de l'énergie, je souhaite évoquer ici la question de la précarité énergétique qui est, malheureusement, un sujet toujours d'actualité.

Parmi ses nombreuses missions le Syndicat entend lutter, à son niveau, contre cette précarité. Ainsi, le Syndicat participe chaque année volontairement au Fonds de Solidarité Logement. Je remercie le Bureau et le Comité Syndical d'avoir augmenté notre contribution de 25 %.

Au-delà de ce soutien financier le Syndicat a proposé aux élus, communes et CCAS intéressés, une présentation détaillée des évolutions du dispositif « Cheque Energie » avec EDF Solidarités.

Ce travail collectif, n'est possible, qu'avec l'implication d'un Bureau et d'une équipe que je veux ici particulièrement souligner.

J'ai confiance dans notre capacité et notre intelligence collective.

Avec toute ma reconnaissance,
Robert Gay,
Président du SDE04



SOMMAIRE



2024 EN CHIFFRES

PAGES 4-5



LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

PAGES 14-31



LES TEMPS FORTS DE 2024

PAGES 6-9



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PAGES 42-67



ORGANISATION

PAGES 10-13



LES FINANCES

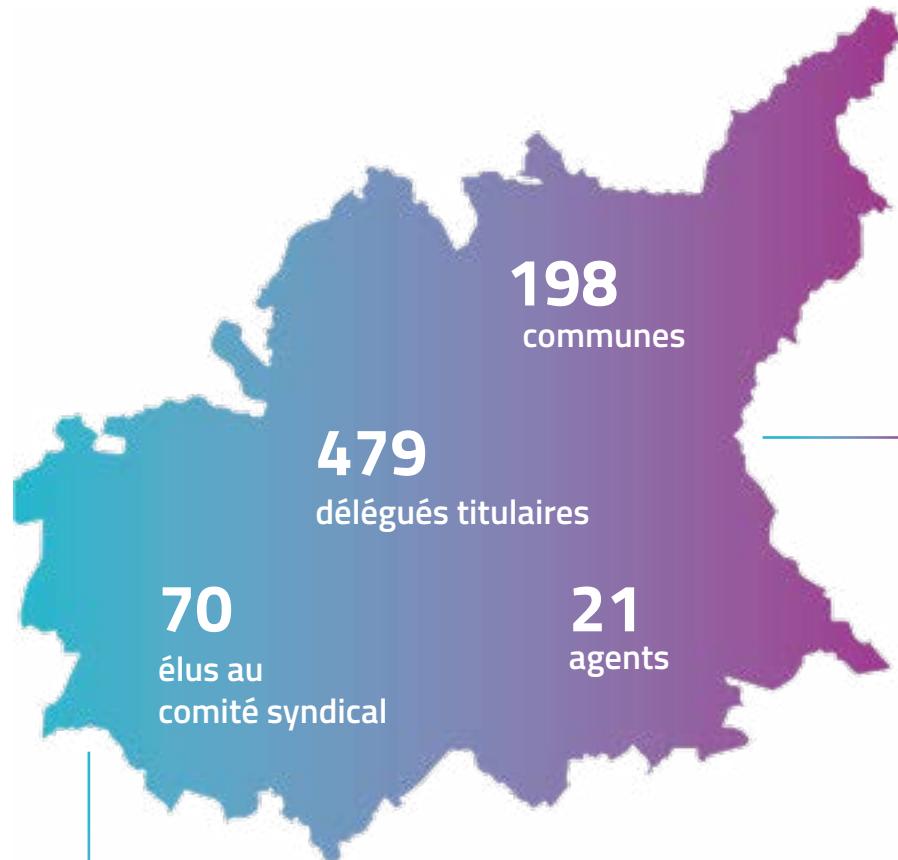
PAGES 68-72



LA COMMUNICATION

PAGES 74-76

2024 EN



32 millions d'€ HT
mandatés depuis 2020

79 chantiers
réceptionnés en 2024

LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



8 734 km de réseaux électriques
dont 4 281 km de HTA et 4 453 km de BT
soit, un peu plus qu'un aller-retour

Digne-les-Bains



Cap Vert

68 chantiers programmés

10 opérations de sécurisation
25 opérations de renforcement

7 opérations d'extension
26 opérations d'enfouissement



EN CHIFFRES

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



120
bornes d'ici 2028

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS



204

bâtiments concernés par les études

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



EnR thermiques

8
projets financés

970
MWh d'EnR par an



Photovoltaïque
18
collectivités accompagnées dans leur production d'énergies renouvelables 2024





LES TEMPS FO



16 février

Inauguration à Provence Alpes Agglomération

Grâce à l'initiative du TE-SDE04 en tant qu'opérateur du Fonds Chaleur, la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération a pu bénéficier de l'installation de trois nouvelles chaudières à granulés, marquant ainsi un progrès significatif vers un avenir plus propre et plus respectueux de l'environnement.



18 mars

Inauguration à Ongles

Inauguration des travaux d'enfouissement dans le quartier Les Ganas et de renforcement au Rocher d'Ongles.



RTS DE 2024



Du 15 mai au 18 juin 13 assemblées de territoires

A l'ordre du jour :

- Point de situation sur les travaux d'ER en cours et les dossiers programmés
- Etudes en cours et recensement des besoins 2025
- Synthèse du CRAC et du PPI 2024-2028
- Financement des travaux d'ER
- Actualité du service Transition Energétique : IRVE, Photovoltaïque, EnR Thermiques et Rénovation des bâtiments



Du 26 juin au 28 juin Congrès FNCCR

La 39ème édition du congrès s'est tenue à Besançon. Le TE-SDE04 était présent et se trouvait sur le stand de l'Entente Régionale Energie Sud (ERES).



30 mai Inauguration 10 postes 10 villes à Val de Chalvagne

Dans le cadre de la convention de partenariat signée fin 2017 avec ENEDIS, le TE-SDE04 s'est engagé dans une démarche d'embellissement et de remise en peinture de postes de transformation HTA-BTA situés sur la concession.





LES TEMPS FO



5 juillet

Comité Syndical

Il s'est déroulé à la salle Abbé Féraud de la mairie de Digne-les-bains. Plusieurs sujets à l'ordre du jour :

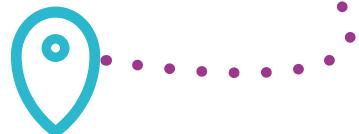
- Administration générale (*approbation de Pv, décisions du Président...*)
- Ressources humaines (*création d'emploi, modification de l'organigramme, protection sociale...*)
- Finances et commande publique (*montant des redevances de concession R1-R2, répartition du Terme I...*)
- Réseaux (*Programme 2024 - Travaux ER, convention FREE/ENEDIS/TE-SD04...*)



17 octobre

Salon des maires

Le TE-SDE04 tenait un stand sur le salon des maires des Alpes-de-Haute-Provence qui s'est tenu au complexe Osco Manosco à Manosque. De nombreux élus et entreprises sont passés sur le stand afin que l'on réponde à leurs questions. Ce fut un réel succès



RTS DE 2024



20 novembre Commission Consultative des Services Publics Locaux

Elle s'est réunie dans les locaux du TE-SDE04 en présence des représentants des associations de consommateurs, d'ENEDIS et d'EDF. Cette commission permet à EDF et ENEDIS de présenter leurs comptes-rendus d'activités 2023 dans les Alpes-de-Haute Provence.



20 novembre Rencontre des services Transition Energétique de l'ERES

Les services TE de 4 syndicats d'énergie de PACA (TE83, TE05, SEV84 et TE-SDE04) se sont rencontrés au siège du TE05 pour parler de leur organisation et partager leurs retours d'expérience en matière de : photovoltaïque, rénovation des bâtiments publics, Certificats d'Economie d'Energie, mobilité électrique et réseaux de chaleur et EnR thermique.

Du 25 novembre au 16 décembre

13 assemblées de territoires

A l'ordre du jour :

- Une nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Energie adoptée en novembre
- Actions du syndicat pour accompagner les communes
- Point de situation sur les travaux et études en cours
- Programme ER 2025 : proposition du territoire sur les dossiers à présenter
- Actions de communication du syndicat





ORGANISATION : UN



21 AGENTS

COMPOSANT L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE
ET TECHNIQUE



8 FONCTIONNAIRES

12 AGENTS DE DROIT PUBLIC :

3 CDI

9 CDD

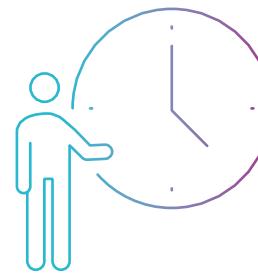
1 ALTERNANT



43,5 JOURS DE FORMATION

Soit une moyenne de 2,28 jours/agents sur 19
agents

47 ANS
DE MOYENNE D'ÂGE



11 AGENTS
À 39H/SEMAINE

3 AGENTS
À 37H/SEMAINE

6 AGENTS
À 35H/SEMAINE

1 AGENT
À 28H/SEMAINE (80%)

 **SERVICE FINANCES :**
Julien, Marie Hélène, Fabienne,
Bernard, Christelle, Jessie

 **SERVICE
ADMINISTRATIFS :**
Stéphane, Nathalie, Muriel, Estelle

 **SERVICE RÉSEAUX :**
Thierry, Marc, Jean-Luc, François,
Olivier, Remy

 **SERVICE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE :**
Fanny, Derlis, Benjamin, Estelle,
Valentin



NOTRE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Grande souplesse dans le choix du temps de travail et de l'organisation hebdomadaire de chaque agent (dans un dialogue avec l'encadrement) :

- Télétravail (un jour)
- Possibilité de coupler une semaine de 4 jours et un jour de télétravail
- Participation employeur prévoyance (maintien salaire)
- Participation employeur mutuelle santé
- CNAS
- Tickets restaurants

LES ARRIVÉES



Rémy SCHRADER
Technicien Réseaux

Arrivé le 12 février 2024



Derlis CUELLO
Référente IRVE

Arrivée le 15 mars 2024



Benjamin SALICIS
Référent Photovoltaïque

Arrivé le 5 août 2024



Estelle CHENU
Référente Rénovation
des bâtiments publics

Arrivée le 5 août 2024



Jessie DEL NERO
Gestionnaires des
programmes et subventions

Arrivée le 1^{er} septembre 2024

LES DÉPARTS

- Départ de Vincent Grandjean - Chargé de rénovation des bâtiments publics au 29 février 2024.
- Départ de Fabien Veyret (mutation vers une commune) – Référent photovoltaïque au 31 mai 2024.
- Départ de Sébastien Guyomart - Chef de service Transition énergique au 07 juin 2024.

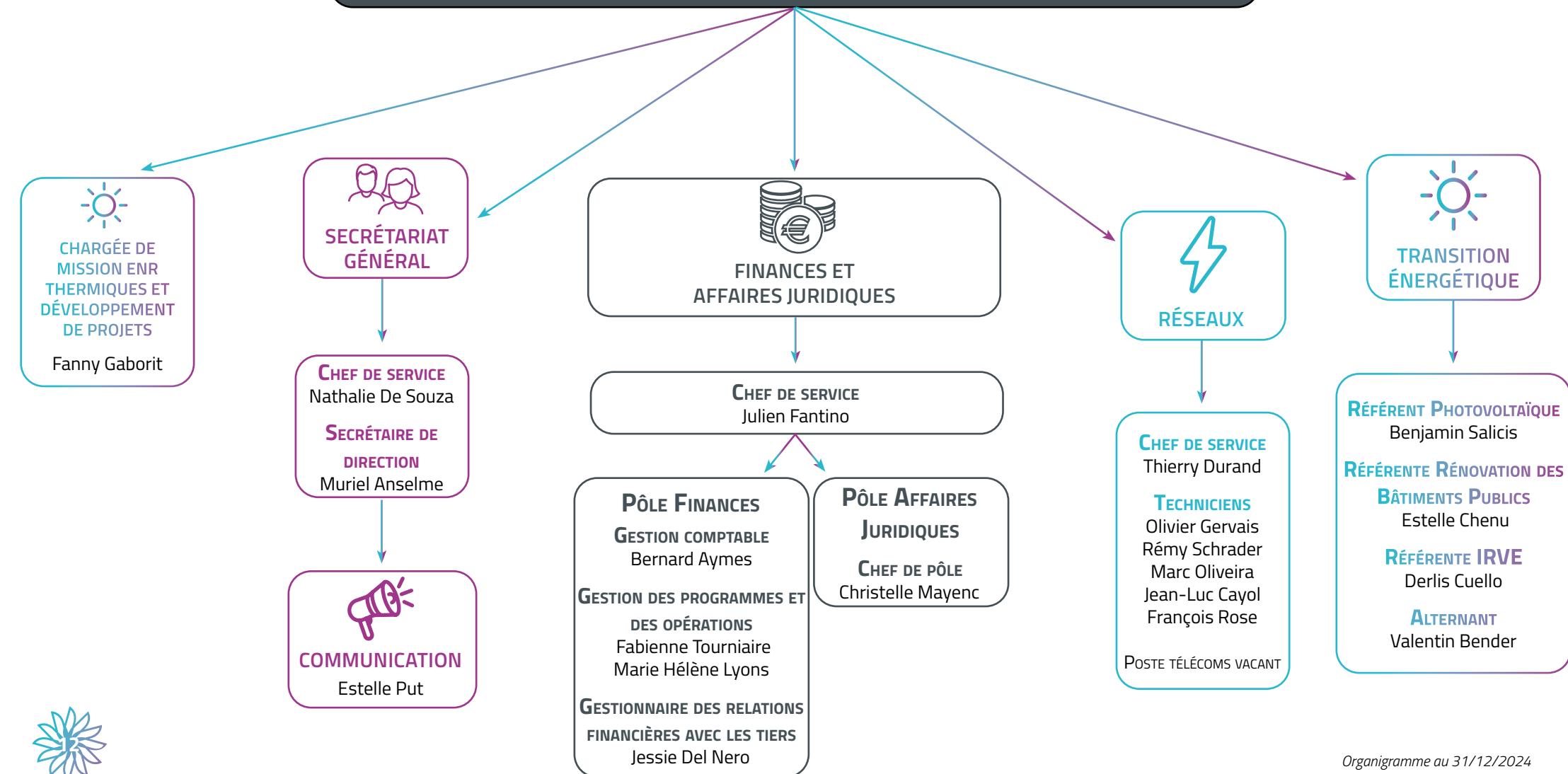




ORGANIGRAMME

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Stéphane Capecchi





LES AGENTS DU TE-SDE04



LE SERVICE RÉSEAUX



LE SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & COMMUNICATION



LE SERVICE FINANCES & AFFAIRES JURIDIQUE

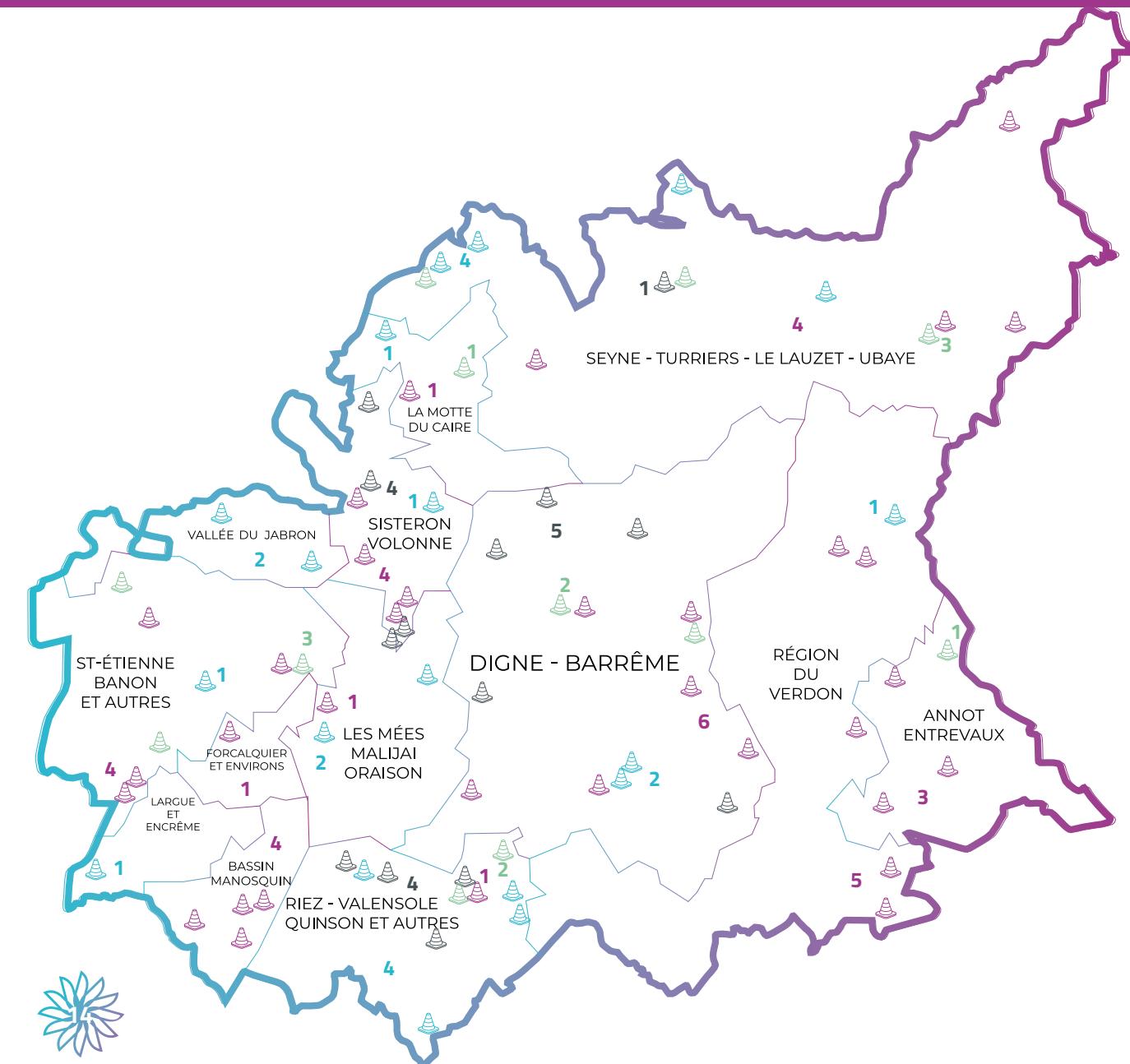


LE SERVICE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





LES RÉSEAUX



79
CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2024

34
TRAVAUX D'ENFOISSEMENT

19
TRAVAUX DE RENFORCEMENT

14
TRAVAUX DE SÉCURISATION

12
TRAVAUX D'EXTENSION

RESEAUX ÉLECTRIQUES



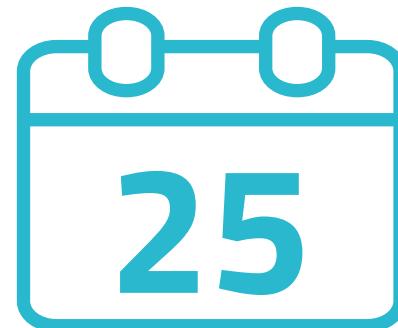
LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT

Le renforcement des réseaux a pour but de résorber les chutes de tension et d'adapter le réseau en fonction de l'accroissement de la puissance demandée ou pour l'amélioration de la qualité du produit électrique.

Dès lors qu'un usager est mal alimenté ou qu'un nouveau branchement sur le réseau devient une source de difficulté, il est nécessaire de créer des postes de transformation à proximité des points de consommation.

Le TE-SDE04 est en charge des renforcements basse tension sur l'ensemble des communes rurales du département. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA.

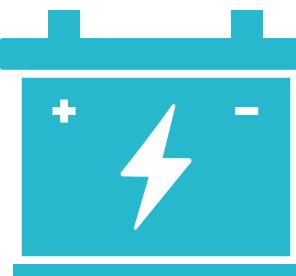
ENEDIS est en charge des renforcements sur le réseau HTA-HTB.



OPÉRATIONS PROGRAMMÉES



1,8 M€ HT
D'ÉTUDES ET TRAVAUX
PROGRAMMÉS



4 699 POSTES HTA-BT
AU 31/12/2024

En 2024, 42 nouveaux postes HTA/BT ont été intégrés au périmètre de la concession départementale (contre 4 657 postes à la fin 2023).



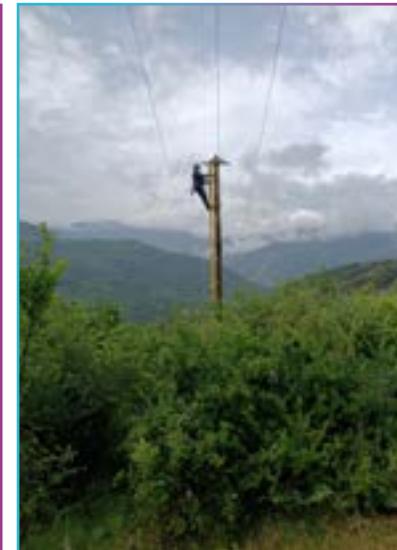


LES RÉSEAUX



LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT

RENUFORCEMENT POSTE CHAUDON
COMMUNE DE CHAUDON-NORANTE
TERRITOIRE DIGNE-BARRÈME



Hélitreuillage - JUIN 2024

Sur la commune de Chaudon-Norante, sur le territoire Digne/Barrême, le TE-SDE04 a réalisé des travaux de renforcement en basse tension. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA pour une longueur totale de ligne d'environ 1 034 mètres.

Grace à cette intervention, nous avons supprimé la contrainte de chute de tension et permis le raccordement de nouveau client sur le réseau.

Financement :

164 164,50 €	Coût global des travaux (HT)
131 331,60 €	Financement FACE
32 832,90 €	Part TE-SDE04



K ÉLECTRIQUES

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
ANNOT - ENTREVAUX	ENTREVAUX	RENFORCEMENT BTA POSTE PLAN PUGET	182 792,10 €
DIGNE - BARRÈME	MARCOUX	RENFORCEMENT POSTE COUGOURDE	6 778,98 €
LARGUE ET ENCRÈME	DAUPHIN	RENFORCEMENT POSTE MOUTIES	78 256,53 €
LARGUE ET ENCRÈME	ST-MICHEL L'OBSERVATOIRE	RENFORCEMENT SAINT SÉBASTIEN MALAGOUSTA	100 369,82 €
LARGUE ET ENCRÈME	DAUPHIN	RENFORCEMENT POSTE LES AUMIERS	120 722,16 €
VERDON	COLMARS LES ALPES	RENFORCEMENT POSTE RATERY TR1	24 769,31 €
VERDON	MOUSTIERS STE-MARIE	RENFORCEMENT POSTE ST-MICHEL	64 835,59 €
VERDON	MOUSTIERS STE-MARIE	RENFORCEMENT POSTE JAUMARDE	40 617,35 €
RIEZ - VALENSOLE	ALLEMAGNE EN PROVENCE	RENFORCEMENT POSTE VERAN	35 883,34 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	BELLAFFAIRE	RENFORCEMENT BTA POSTE LES JURANS	63 924,95 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	MONTCLAR	RENFORCEMENT BTA POSTE COL ST JEAN	85 167,04 €
SISTERON - VOLONNE	VALERNES	RENFORCEMENT POSTE BRIANÇON	26 442,08 €
ST ETIENNE - BANON	REVEST DES BROUSSES	RENFORCEMENT POSTE AURIASSE AU QUARTIER LE CLOS	116 721,39 €
BASSIN MANOSQUIN	MONTFURON	RENFORCEMENT POSTE MONTFURON	45 551,88 €
VALLÉE DU JABRON	NOYERS SUR JABRON	RENFORCEMENT POSTE PRÉ DE REY	63 204,02 €
DIGNE - BARRÈME	MEZEL	RENFORCEMENT BTA BOULANGERIE COMMUNALE	12 335,37 €
DIGNE - BARRÈME	PRADS HAUTE-BÉLONE	RENFORCEMENT BTA UV RÉSERVOIR TERTIER	36 594,15 €
VALLÉE DU JABRON	ST VINCENT SUR JABRON	RENFORCEMENT POSTE PIED-GUICHARD TRANCHE 2	37 154,05 €
VERDON	CASTELLANE	RENFORCEMENT HTA-BTA CENTRE BOURG	142 991,70 €
DIGNE - BARRÈME	MALLEMOISSON	RENFORCEMENT POSTE MALLEMOISSON SUR POSTE DÉSIRÉ	36 990,68 €
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	MALIJAI	RENFORCEMENT BTA SUR POSTE LA ROUSSIÈRE	60 528,21 €
VALLÉE DU JABRON	VALBELLE	RENFORCEMENT BTA VALBELLE SUR POSTE VALBELLE	23 006,26 €
RIEZ - VALENSOLE	VALENSOLE	RENFORCEMENT BTA "COURS SAINT-LOUIS"	65 771,42 €
VERDON	COLMARS LES ALPES	RENFORCEMENT BTA SUR POSTE RATERY TR 2	72 327,94 €
RIEZ - VALENSOLE	VALENSOLE	RENFORCEMENT HTA-BTA POMPAGE	250 470,29 €

TOTAL 1 794 206,61



LES RÉSEAUX



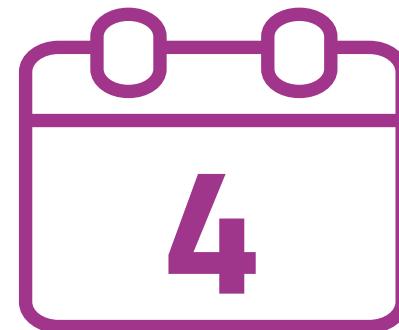
LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement menés par le TE-SDE04 consistent en la mise en souterrain de réseau aérien.

Cet enfouissement peut être lié à des questions de sécurisation mais également à une volonté des communes d'agir pour l'embellissement des paysages notamment en lien avec des opérations de travaux sur d'autres réseaux ou des réfections de voirie publique.

Il existe une forte demande des communes en la matière. Le Syndicat investit donc de manière régulière et importante depuis plusieurs années sur cette thématique de l'enfouissement.

Ainsi, et malgré la superficie importante du département et ses caractéristiques géographiques, le taux d'enfouissement est de 47,6% ce qui est proche de la moyenne nationale de 51,9 % (HTA+BT).

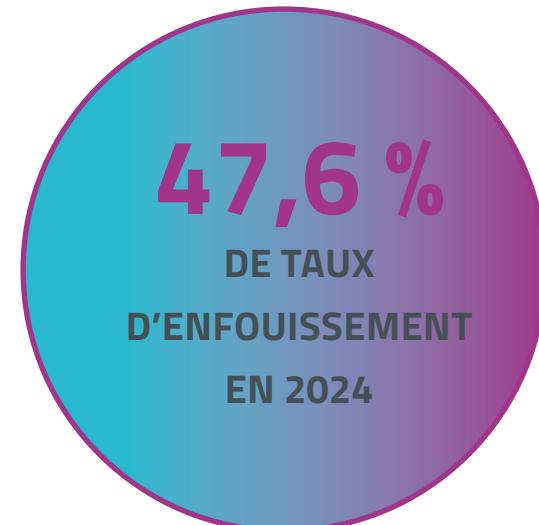


OPÉRATIONS
PROGRAMMÉES



405 134 € HT

D'ÉTUDES ET TRAVAUX
PROGRAMMÉS



ÉLECTRIQUES



LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

ENFOUISSEMENT LES GANAS
COMMUNE D'ONGLES
TERRITOIRE SAINT ETIENNE/BANON



Sur la commune d'Ongles, dans le quartier des Ganas, sur le territoire Saint-Etienne/Banon, le TE-SDE04 a réalisé des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications.

Ces travaux comprennent :

- L'enfouissement de 513 mètres linéaires de câbles électriques souterrains basse tension, de 24 mètres linéaires HTA et de 223 mètres de branchements,
- La réalisation d'une tranchée de 530 mètres linéaires,
- La suppression de 8 supports (poteaux) pour l'électrification rurale,
- La pose d'un poste de transformation préfabriqué en remplacement d'un transformateur sur poteaux,
- L'installation de 1 228 mètres de tubes PVC télécommunications,
- La réalisation d'une tranchée de 54 mètres.

C'est une dizaine d'habitations qui bénéficient de cette opération.

146 670 €	Coût global des travaux (TTC)
128 370 €	Part TE-SDE04 - partie ER
18 300 €	Part commune - partie Télécoms





LES RÉSEAUX

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2024

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
ANNOT - ENTREVAUX	VERGONS	ENFOUISSEMENT BTA RN 202	100 036,19 €
DIGNE - BARRÈME	HAUTES-DUYES	ENFOUISSEMENT HTA-BTA STE-ESTÈVE	216 981,94 €
FORCALQUIER ET ENVIRONS	MANE	ENFOUISSEMENT HAUT DE LA RUE VIEILLE	39 243,75 €
LARGUE ET ENCRÈME	AUBENAS LES ALPES	ENFOUISSEMENT LES LORIOTS	48 872,96 €
		TOTAL	405 134,84 €

ÉLECTRIQUES



LES TRAVAUX D'EXTENSION

L'extension des réseaux : elle permet de desservir de nouveaux usagers et se définit (article D 342-2 du Code de l'Énergie) par le prolongement d'une ligne existante de moyenne ou basse tension (230 - 400 V) jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Sur les communes rurales, le TE-SDE04 réalise les extensions en basse tension en lien avec un intérêt public, avec un caractère prioritaire pour le raccordement au réseau des installations de gestion de l'eau. Il intervient également dans le cadre des extensions agricoles.

ENEDIS réalise les extensions en moyenne tension dans les communes rurales et l'ensemble des extensions en milieu urbain.

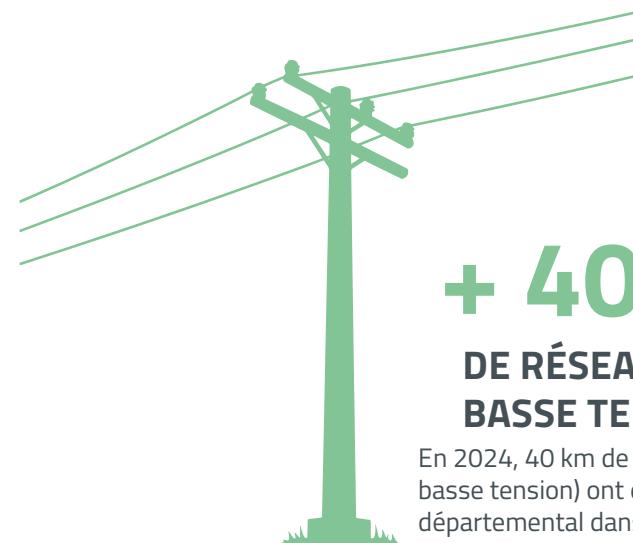


OPÉRATIONS PROGRAMMÉES



254 517 € HT

D'ÉTUDES ET TRAVAUX
PROGRAMMÉS



+ 40 KM

DE RÉSEAUX MOYENNE ET
BASSE TENSION

En 2024, 40 km de réseaux (moyenne et basse tension) ont été ajoutés au réseau départemental dans le cadre d'opérations d'extension.



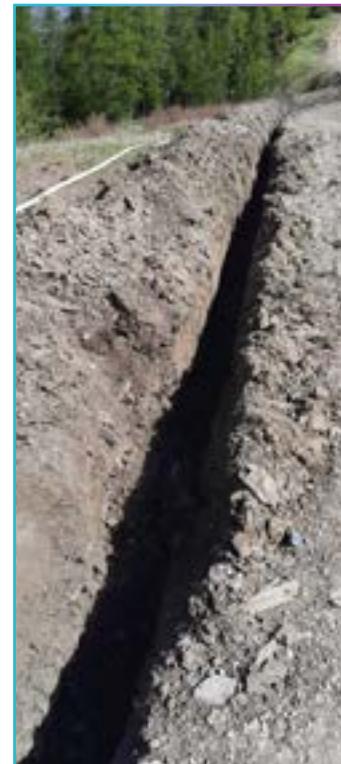


LES RÉSEAUX



LES TRAVAUX D'EXTENSION

EXTENSION BTA TYROLIENNE LE SAUZE
COMMUNE D'ENCHASTRAYES
TERRITOIRE SEYNE/TURRIERS/LE LAUZET



Sur la commune d'Enchastrayes, dans le but d'alimenter une tyrolienne neuve sur le territoire Seyne/Turriers/Le Lauzet, le TE-SDE04 a réalisé des travaux d'extension sur une distance d'environ 578 mètres linéaires de tranchée.

Financement :

	85 089,91 €	Coût global des travaux (HT)
	68 071,93 €	Financement FACE
	17 017,98 €	Part TE-SDE04



ÉLECTRIQUES

TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2024

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
DIGNE - BARRÈME	PRADS HAUTE-BLÉONE	EXTENSION BTA UV RÉSERVOIR BLÉGIER	13 393,13 €
LA MOTTE DU CAIRE	CLAMENSANE	EXTENSION BTA STATION DE RELEVAGE	8 338,83 €
VERDON	ALLOS	EXTENSION BTA LE BOULODROME	48 997,06 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	UVERNÉT-FOURS	EXTENSION HTA-BTA PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION	47 982,02 €
ST-ETIENNE BANON	LA ROCHEGIRON	EXTENSION AGRICULTEUR M.PELISSIER	20 527,50 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	ENCHASTRAYES	EXTENSION BTA TYROLIENNE LE SAUZE	84 913,82 €
VERDON	THORAME-BASSE	EXTENSION BTA MONSIEUR MARGAILLAN	30 365,15 €
		TOTAL	254 517,51 €



LES RÉSEAUX



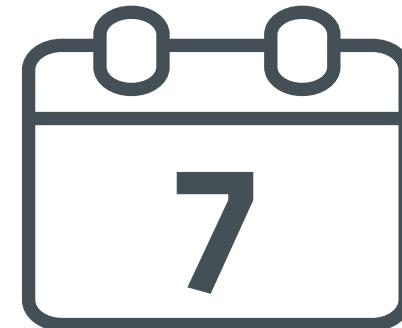
LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

La sécurisation des réseaux basse tension a pour but de réduire la fréquence et l'impact des ruptures d'alimentation en énergie électrique en cas d'intempéries sévères.

Ces travaux consistent en une amélioration de la résistance mécanique des ouvrages par la mise en souterrain de réseau aérien ou le remplacement des conducteurs nus par du câble torsadé.

Dans un département rural et montagneux, la question de la sécurisation des réseaux revêt une importance significative et le Syndicat investit de manière régulière et importante depuis plusieurs années afin de réduire cet aléa climatique.

La sécurisation du réseau de moyenne tension incombe à ENEDIS.

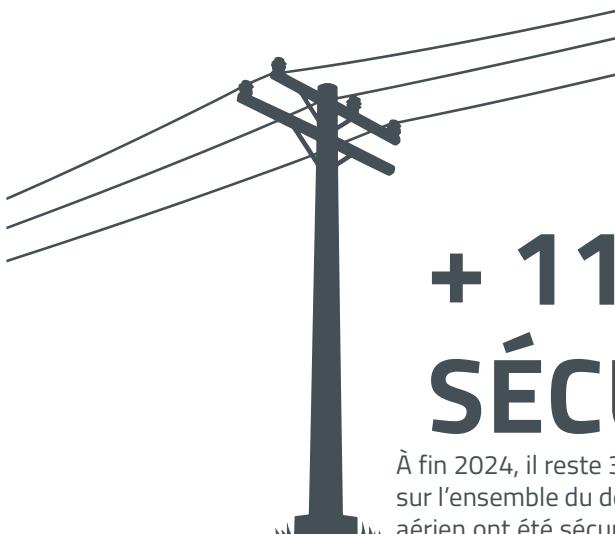


OPÉRATIONS
PROGRAMMÉES



417 506 € HT

D'ÉTUDES ET TRAVAUX
PROGRAMMÉS



**+ 11 KM
SÉCURISÉS**

À fin 2024, il reste 33 km de fils de faible section sur l'ensemble du département. 11 km de réseau aérien ont été sécurisés dont 5 km de fils nus de faibles sections.



X ÉLECTRIQUES



LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

SÉCURISATION DES FILS NUS QUARTIER FONT ROBERT / RUE DE LA PAIX / RUE DE LA LIBERTÉ

COMMUNE DE CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

TERRITOIRE SISTERON/VOLONNE

AVANT



APRÈS



Inauguration du 27 novembre 2024 en présence des élus du TE-SDE04, de la mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban, des entreprises qui ont réalisés les travaux et de l'équipe du TE-SDE04.

463 735 €	Coût global des travaux (HT)
236 535 €	Coût de la partie ER
141 921 €	Part TE-SDE04 60%
94 614 €	Part ENEDIS (40%)

Sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban, dans le quartier de Font Robert, sur le territoire Sisteron/Volonne, le TE-SDE04 a réalisé des travaux de sécurisation des réseaux électriques et de dissimulation des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans le cadre de l'Article 8.

Sur le Boulevard de la Paix, les travaux ont consisté à :

- La création de 920 mètres linéaires de tranchée
- La pose de 1 142 mètres linéaires de câbles souterrains de distribution Publique Electrique
- La dépose de 14 supports (poteaux)
- La dépose de 1 304 mètres linéaires de fils nus
- La dépose de 357 mètres linéaires de fils torsadés

Sur le Boulevard de la Liberté, les travaux ont consisté à :

- La création de 319,5 mètres linéaires de tranchée
- La pose de 410 mètres linéaires de câbles souterrains de distribution Publique Electrique
- La dépose de 8 supports (poteaux)
- La dépose de 1 140 mètres linéaires de fils nus
- La dépose de 46 mètres linéaires de fils torsadés

A la suite des travaux et de la dépose de ces 22 supports, ce type de chantier permet à la commune une possibilité supplémentaire pour réaménager son espace public.

108 600€	Coût de la partie Télécommunications
54 300 €	Part SMSMDE
54 300 €	Part commune
118 600€	Coût de la partie Eclairage Public par le SMSMDE





LES RÉSEAUX

TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2024

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
DIGNE - BARRÈME	MARCOUX	SÉCURISATION FILS NUS "POSTE UBACHON"	5 266,61 €
DIGNE - BARRÈME	BLIEUX	SÉCURISATION LE HAUT CHAUDOU	37 379,64 €
ST-ETIENNE BANON	SIMIANE LA ROTONDE	SÉCURISATION POSTE LE COLLET	12 799,50 €
DIGNE - BARRÈME	THOARD	SÉCURISATION POSTE GRANDE RIBES	39 382,54 €
DIGNE - BARRÈME	LE CHAFFAUT ST-JURSON	SÉCURISATION POMPAGE ESPINOUSE	35 138,67 €
RIEZ - VALENSOLE	VALENSOLE	SÉCURISATION POSTE VILLEDIEU	222 087,94 €
RIEZ - VALENSOLE	RIEZ	SÉCURISATION BOULEVARD NARWICK	65 451,26 €
TOTAL			417 506,16 €

ÉLECTRIQUES

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL 2024-2026

Le Conseil Départemental (CD04), lors de sa séance du 18 octobre 2024, a accordé à notre Syndicat une subvention de 293 014,80 € concernant le projet de programme départemental 2024/2026 Tranche 1.

Ce programme fait partie des aides relevant de la politique de l'énergie - Investissement du CD04.

L'objectif est d'améliorer la distribution d'électricité départementale. Le taux d'intervention maximum peut atteindre 70 %.

La subvention départementale est destinée à la réalisation d'études et de travaux d'extension, de renforcement, d'enfouissement et de sécurisation des réseaux d'électrification rurale quelle que soit la technique utilisée.

Le dossier est soumis au vote de l'Assemblée départementale. L'accompagnement financier du département fait l'objet d'une convention annuelle avec le TE-SDE04 qui précise les projets retenus pour le financement du département, le taux et l'assiette d'intervention de ce dernier.

ARTICLE 8

Afin de répondre à la très forte demande des communes en matière d'enfouissement des réseaux, le Syndicat utilise la possibilité offerte par le programme nommé « article 8 » (en référence au contrat de concession).

Sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, notamment en matière de sécurisation des réseaux, ENEDIS finance 40 % d'un programme de travaux pouvant aller jusqu'à 1 M €, le solde de 60 % étant mis en oeuvre par le Syndicat.

Depuis plusieurs années ce programme a permis de réaliser un nombre d'opérations d'enfouissement sensiblement supérieur à ce qu'il est possible d'effectuer dans le cadre du FACE.

En 2024, c'est 12 opérations qui ont été réalisées pour un montant total de 959 711,31 € HT.

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT TE-SDE04

Le Syndicat assume tout l'autofinancement restant ; pour cela, il perçoit le produit de la taxe sur l'électricité pour toutes les communes rurales, ainsi que les redevances d'ENEDIS.





LES RÉSEAUX

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	MALIJAI	ENFOISSEMENT RN85/AVENUE DE PROVENCE - TR2	179 193,00 €
VERDON	CASTELLANE	ENFOISSEMENT BTA HAMEAU LE BRANS	69 807,57 €
RIEZ - VALENSOLE	QUINSON	ENFOISSEMENT NOTRE DAME	80 668,97 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	JAUSIERS	ENFOISSEMENT LES SANIÈRES TR 2 LE FOREST HAUT	88 923,03 €
TOTAL			418 592,57 €

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	MALIJAI	DÉPOSE BT CHEMIN DE CLASTRE	3 018,75 €
DIGNE-BARRÈME	BARRÈME	DÉPOSE AV DE LA GARE - MUSÉE DE LA DISTRILLERIE	2 759,30 €
RIEZ - VALENSOLE	VALENSOLE	ENFOISSEMENT BTA ROUTE DE DIGNE - DÉPOSE DES SUPPORTS	2 749,55 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	VENTEROL	ENFOISSEMENT BTA "LES GALLIACHES"	26 211,99 €
ST ETIENNE - BANON	SAUMANE	ENFOISSEMENT ILÔT BOREL	17 797,57 €
TOTAL			52 537,16 €

K ÉLECTRIQUES

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
VERDON	MOUSTIERS STE-MARIE	SÉCURISATION POSTE EMBOURGUES / CAVALIERS (FILS NUS)	35 220,81 €
RIEZ - VALENSOLE	PUIMOISSON	SÉCURISATION POSTE ENCHANAOU	93 325,35 €
DIGNE - BARRÈME	DIGNE LES BAINS	ENFOISSEMENT BTA AVENUE DEMONTZEY	31 165,15 €
SOUS-TOTAL SÉCURISATION			159 711,31 €
VERDON	MOUSTIERS STE-MARIE	SÉCURISATION POSTE EMBOURGUES / CAVALIERS (TORSADÉ)	65 410,09 €
SISTERON - VOLONNE	MISON	ENF LA CLAPISSE TRANCHE 2	84 371,56 €
ST-ETIENNE BANON	BANON	ENF AVENUE COURTOIS	45 160,00 €
VALLÉE DU JABRON	LES OMERGUES	ENFOISSEMENT ENTRÉE EST	74 773,90 €
DIGNE - BARRÈME	SENEZ	ENF HTA-BTA LA LAMPIE	170 812,77 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	AUZET	ENF BTA LA SALCE	49 327,20 €
SISTERON - VOLONNE	SALIGNAC	ENF CHEMIN DES CHÈNES	77 633,96 €
ST-ETIENNE BANON	REDORTIERS	ENFT LIEU-DIT LA PONCHE	16 554,88 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	BARLES	ENF HTA-BTA LE VILLAGE TRANCHE 1	215 955,64 €
SOUS-TOTAL ENFOISSEMENT			800 000,00 €
TOTAL ARTICLE 8			959 711,31€



LES RÉSEAUX

PROGRAMME URBAIN 2021/2026 - DOTATION 2024

L'organisation française de la distribution publique d'électricité établit une distinction entre des communes dites urbaines dont la population est supérieure à 2000 habitants et les communes rurales. La liste propre à chaque territoire, qui peut inclure certaines exceptions, étant fixée par le représentant de l'État.

Dans les communes urbaines, les travaux d'amélioration du réseau BT sont assurés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS. Malgré le dialogue qu'entretient le concessionnaire avec les communes urbaines, il se peut que des travaux souhaités par ces dernières ne puissent être financés par le concessionnaire. Cette difficulté peut ainsi limiter les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Afin de prendre en compte ce besoin spécifique à certains de ses membres, le Syndicat a souhaité mettre en place un accompagnement volontaire.

Pour la durée de la mandature (2021-2026) le Syndicat alloue une enveloppe de 310 000 € HT à chaque commune pour l'enfouissement des réseaux. La commune détermine la ou les opérations à effectuer et le Syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage.

LISTE DES COMMUNES URBAINES :

BARCELONNETTE - CHÂTEAU-ARNOUX - DIGNE-LES-BAINS - FORCALQUIER - MANOSQUE - LES MÉES - ORAISON - PEYRUIS - PIERREVERT - SAINTE-TULLE - SISTERON - VILLENEUVE - VOLONNE - VOLX



ENFOUISSEMENT AVENUE DEMONTZEEY
DIGNE LES BAINS



ÉLECTRIQUES

PROGRAMME URBAIN 2021/2026

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	BARCELONNETTE	ENFOISSEMENT BTA RUE PAUL GEAY	44 806,78 €
BASSIN MANOSQUIN	VOLX	ENFOISSEMENT CABRE D'OR TRANCHE 2	90 994,69 €
BASSIN MANOSQUIN	MANOSQUE	ENFOISSEMENT AVENUE DU MAJORAL RAOUL ARNAUD (COMPLÉMENT)	34 802,01 €
SISTERON - VOLONNE	VOLONNE	ENFOISSEMENT RD4 TRANCHE 2	158 674,90 €
DIGNE - BARRÈME	DIGNE LES BAINS	ENFOISSEMENT BTA AVENUE DEMONTZEY (AJUSTEMENT SUITE TRANSFERT)	15 104,14 €
TOTAL			344 382,52 €

FOCUS SUR LE 39ÈME



Revenons en images sur le 39ème congrès de la FNCCR !

Du 26 au 28 juin 2024 nos élus et nos équipes étaient à Besançon pour participer à de nombreuses tables rondes et ateliers mais aussi pour échanger avec nos homologues et avec des potentielles entreprises partenaires sur différents stands.

Le TE-SDE04 partageait le stand avec toute l'entente ERES : Territoire d'énergie Hautes-Alpes, Territoire d'énergie Var, Territoire d'Énergie- Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches-du-Rhône et Syndicat d'Énergie Vauclusien.

Parmi les temps forts nous avons eu :

- Le cocktail convivial sur notre stand qui fut un franc succès !
- La signature de l'avenant avec notre délégataire du Réseau Eborn, un moment de convivialité sur le stand de nos confrères Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA)

Nous tenons à remercier la FNCCR et la ville de Besançon pour l'organisation de ce congrès et nous nous donnons rendez-vous dans deux ans pour le prochain !

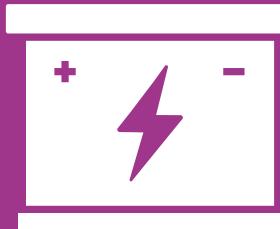


CONGRÈS DE LA FNCCR



LE TE-SDE04 AU 39^{ÈME} CONGRÈS DE LA FNCCR !





10 POSTES

LE TE-SDE04 S'ENGAGE AVEC ENEDIS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES POSTES À LEUR ENVIRONNEMENT

Le TE-SDE 04 a trouvé en l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) le partenaire ad hoc pour prendre part au projet. Comme ENEDIS, le TE-SDE a financé chaque projet à hauteur de 1 000 €. L'ADSEA a mis à disposition le personnel (éducateurs spécialisés et coordinateurs) pour l'encadrement des jeunes pour la durée du chantier, ce qui représente une valorisation de 1 600 €. Les communes ont complété le financement en fonction de la taille du poste et des travaux à engager.

Tous les projets ont été mis en œuvre sous la houlette d'artistes locaux, qui en plus de leurs talents ont dû enseigner et transmettre aux jeunes leur savoir- faire, l'art du graff qu'il soit très figuratif ou abstrait.

Le programme ayant eu un tel succès, il a été renouvelé une première fois pour 10 postes supplémentaires en fin d'année 2020 et une seconde fois en 2022 pour 5 nouveaux postes. C'est donc, au total, 25 postes qui seront réalisés.

En 2024, 3 postes dans 3 communes du département ont pu bénéficier de ce programme : Val de Chalvagne, La Rochette et Selonnet.



- 10 VILLES



Poste de Val de Chalvagne



⚡ LE CONTRÔLE DE LA CO

Le TE-SDE04 est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les 198 communes des Alpes-de-Haute-Provence.

A ce titre, le Syndicat veille à la bonne qualité des réseaux et des relations clientèles, auprès des concessionnaires Enedis et EDF. Son rôle est de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession en effectuant un contrôle périodique annuel et lors de cas particuliers émanant des collectivités locales ou des usagers.

Le TE-SDE04 contrôle également les redevances liées à l'exploitation de la concession et la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE).

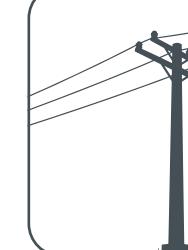
CHIFFRES CLÉS 2024



143 494 CLIENTS DE LA CONCESSION (+ 0,5 %)

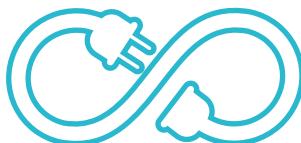


992 271 MWH
D'ÉNERGIE ACHEMINÉE
(- 2,6 %)



4 453 KM
DE RÉSEAU BT
(+ 0,8 %)

4 281 KM
DE RÉSEAU HTA
(+ 0,8 %)



18 949
RACCORDEMENTS
(+ 10,37 %)

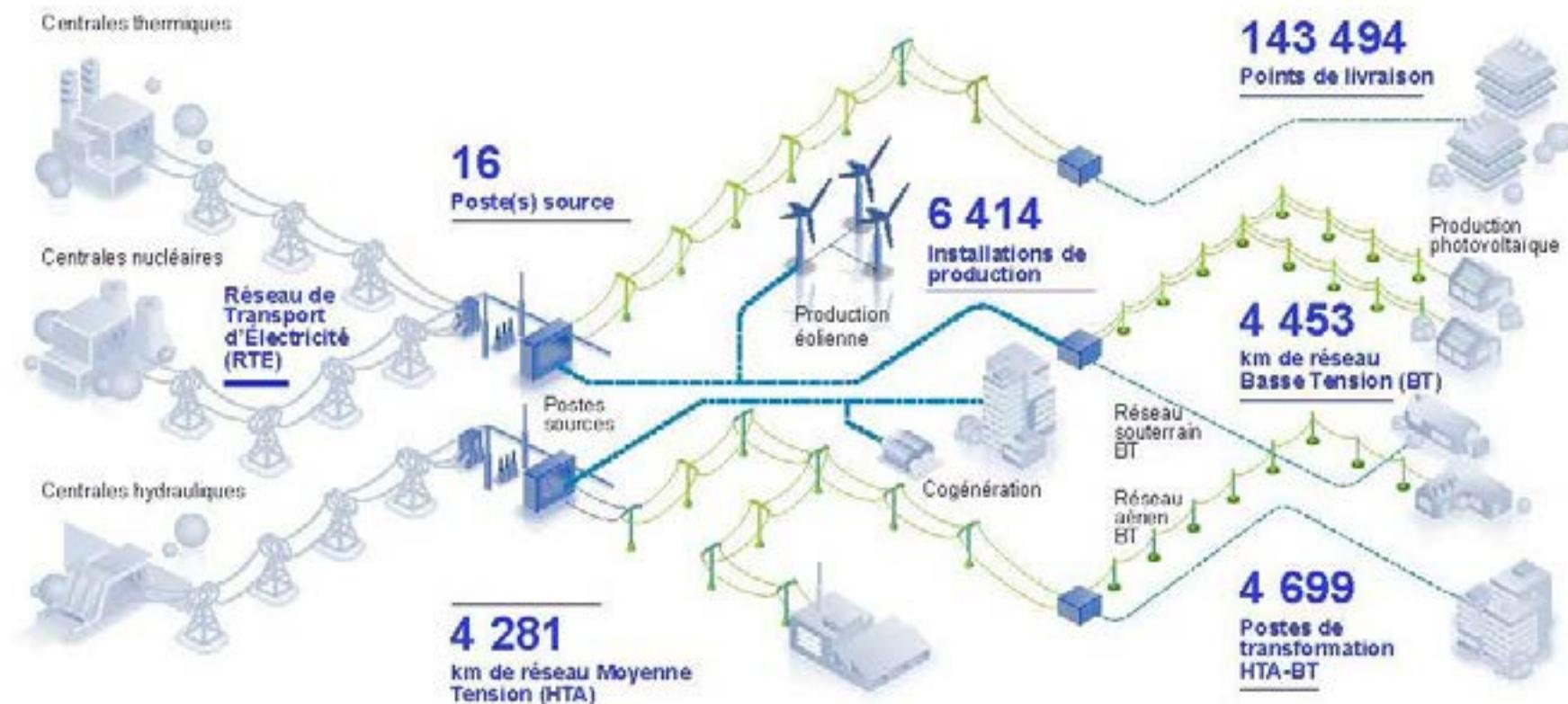


4 699 POSTES DE TRANSFORMATION
(+ 0,9 %)



INCESSION ÉLECTRIQUE

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ





LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE (TRV)

La concession de fourniture d'électricité concerne des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Dans le cadre de la concession, les tarifs proposés sont le Tarif bleu résidentiel pour les clients Particuliers, et le Tarif bleu non résidentiel pour les professionnels et collectivités (selon les critères d'éligibilité définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie).

La loi n° 2024-330 du 11 avril 2024 élargit l'éligibilité des TRVE à compter du 1er février 2025 en supprimant le plafond de 36 kVA pour la puissance souscrite des sites. Ainsi, tous les clients précédemment éligibles aux TRVE peuvent en bénéficier pour tous leurs sites sans limite de puissance.

ÉVOLUTIONS TARIFAIRES EN 2024 :

✓ Le Gouvernement a annoncé en septembre 2023 une réduction du bouclier tarifaire sur l'électricité en 2024 et son arrêt début 2025. Il a également annoncé que l'augmentation des prix de l'électricité serait au maximum de 10 % en 2024.

✓ L'arrêté du 25 janvier 2024 (publié au Journal officiel le 31 janvier 2024) a établi à 21 €/MWh HTVA le montant de l'accise sur l'électricité applicable au 1er février 2024 (vs 1 €/MWh HTVA jusqu'au 31 janvier 2024).

✓ En tenant compte du relèvement du niveau de l'accise à 21 €/MWh HTVA, les tarifs décidés par le Gouvernement ont ainsi évolué en moyenne, et par rapport à la grille en vigueur en août 2023, de :

- + 9,5 TTC (+ 0,18 % HT) pour le Tarif Bleu résidentiel ;
- + 5,7 % TTC (- 3,55 % HT) pour le Tarif Bleu non résidentiel.

92%

des clients particuliers se déclarent satisfaits d'EDF



d'après le Compte Rendu d'Activité de Concession 2024

✓ 94 776 clients relèvent du régime de ce tarif réglementé en 2024 dans les Alpes-de-Haute-Provence, soit -3,2 % par rapport à l'année précédente.

✓ 12 596 conseils tarifaires délivrés par EDF en 2024 (-0,8 %) aux clients de la concession et 1 632 clients en difficultés (+71,2%) accompagnés spécifiquement par rapport à leur facture d'énergie.

✓ 7 643 chèques énergie (-4,2%) pris en compte par EDF en 2024.

CONCESSION ÉLECTRIQUE

CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DE LA TENSION

Depuis 2016, en application de l'article D 322-4 du Code de l'énergie, ENEDIS transmet au Syndicat une évaluation de la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution d'électricité des Alpes de Haute Provence.

Cette évaluation met en avant :

1

LA TENUE DE LA TENSION

En recensant sur une base statistique le nombre de clients dits "mal alimentés" en basse tension comme en HTA.

2

LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Qui recense la durée moyenne annuelle de coupure avec un seuil national à respecter. Elle est évaluée à partir d'un indicateur que le concessionnaire suit dans le temps : le critère B. La valeur du critère B national (hors RTE) est de 82,3 minutes en 2024.

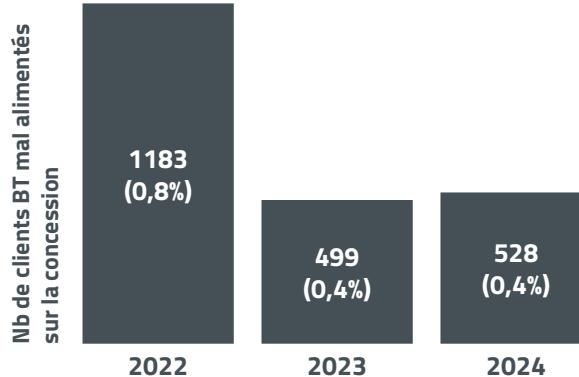


La réglementation en vigueur précise que le niveau global de qualité est insuffisant si le pourcentage de clients en écart sur le territoire départemental dépasse le seuil de 5 % pour la continuité d'alimentation et le seuil de 3 % pour l'évaluation statistique de la continuité globale de l'alimentation.



LE CONTRÔLE DE LA CO

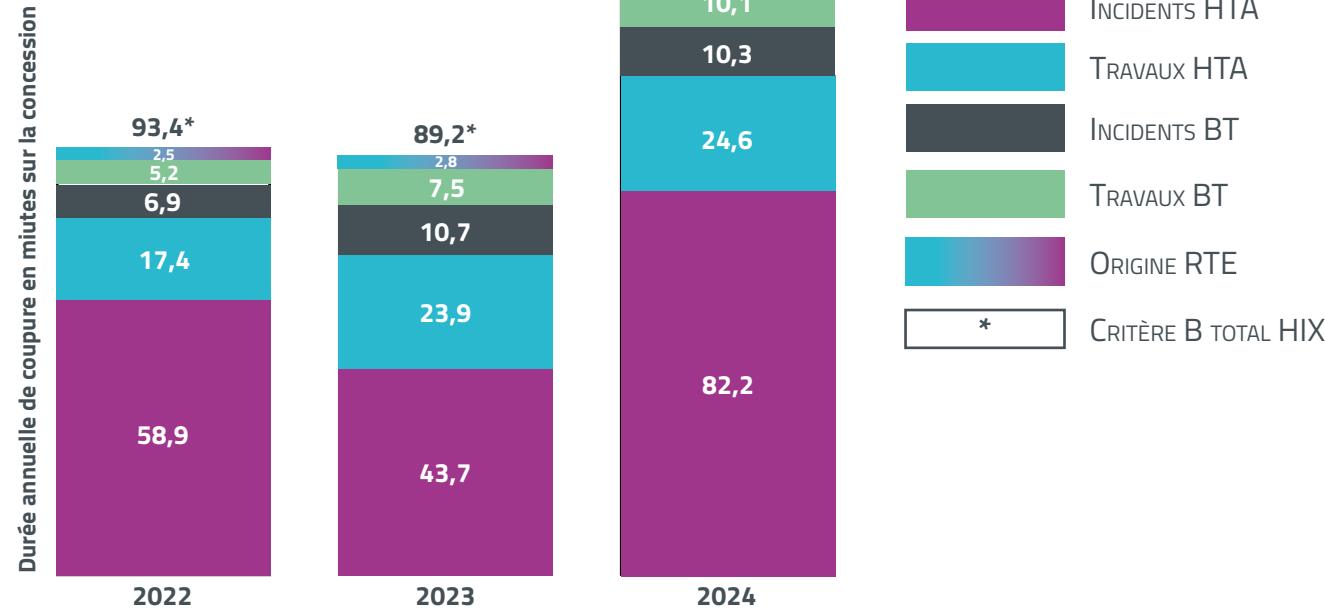
Evolution du nombre de clients mal alimentés



En 2024, sur la concession, le nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) **est relativement stable entre 2024 et 2023 après avoir été divisé par plus de deux entre 2023 et 2022.**

Le pourcentage de Clients Mal Alimentés (CMA) en tenue de tension **est dans la durée largement en-deçà du seuil du décret qualité.**

Evolution du temps moyen annuel de coupure par usager en minutes hors incidents exceptionnels



La hausse du critère B en 2024 sur la concession est liée en grande partie à deux incidents HTA occasionnés par un orage le 03 mars 2024 mais également par un épisode neigeux le même jour ; plusieurs départs ont donc été impactés.

Le temps moyen de coupure toutes causes confondues, sur le département, atteint les 133,4 minutes contre 91,2 minutes en 2023. 2,1 minutes sont attribuées aux incidents exceptionnels.

La moyenne nationale en 2024 de coupure des clients BT se situe à un niveau relativement stable par rapport à 2023 : le critère B hors événements exceptionnels et hors incidents sur le réseau de transport géré par RTE est de 71,6 minutes en 2024.



CONCESSION ÉLECTRIQUE

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS AYANT IMPACTÉ EN 2024 LE CRITÈRE B AU PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION :

- Le 03 mars 2024 : un câble sur une remontée aérosouterraine a reçu un impact de foudre (départ HTA Annot-Poste Source : Entrevaux).
- Le 03 mars 2024 : des conducteurs nus ont été rompus à la suite d'un effort anormal dû à une tempête de neige ou de givre (départ HTA Thoram-Poste Source : St André).
- Le 03 mars 2024 : un isolateur a reçu un impact de foudre (départ HTA Gatime-Poste Source : Entrevaux).
- Le 29 mars 2024 : un support bois a cassé à la suite d'un effort anormal dû à une tempête de vent ou de pluie (départ HTA Larche-Poste Source : Condamine).

LES ENJEUX DE LA GESTION PATRIMONIALE DU RÉSEAU

La gestion patrimoniale du réseau doit à la fois répondre à des enjeux structurels liés au stock de ce patrimoine et à des enjeux plus évolutifs liés aux attentes nouvelles qui lui sont adressées, avec une intensité croissante. Le réseau est toujours en plein développement : il croît en moyenne chaque année d'environ 8 500 km, d'une quinzaine de postes sources et de 4 500 postes de transformation HTA-BT.

D'une part, Enedis doit maîtriser l'évolution du réseau, sa capacité à délivrer les services attendus et garantir son adaptation aux nouveaux défis liés à la transition écologique.

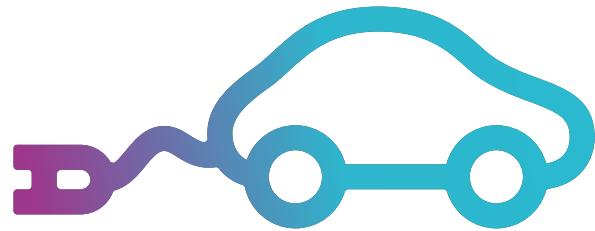
D'autre part, Enedis poursuivra ses efforts d'amélioration de la qualité pour installer durablement, à l'horizon 2030, sa zone de desserte à un niveau de qualité sous les 60 minutes, sans dégrader le ratio coût/qualité au bénéfice des clients et de l'économie française. Compte tenu de la densité de population et de la structure historique du réseau (arborescent aérien), cette ambition repose sur des programmes ciblés et priorisés, équilibrés entre zones urbaines et zones rurales, associés au développement des smart grids et à la modernisation des programmes de maintenance.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des compte-rendus d'activité de concession sur le site internet du TE-SDE04. Nous avons pris comme source le CRAC 2024 pour réaliser cette partie de notre rapport d'activité.





LA TRANSITION



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du transfert de compétence proposé à chaque commune, le TE-SDE04 développe un réseau public de bornes de recharge et veille au bon accomplissement des missions de service public du concessionnaire.

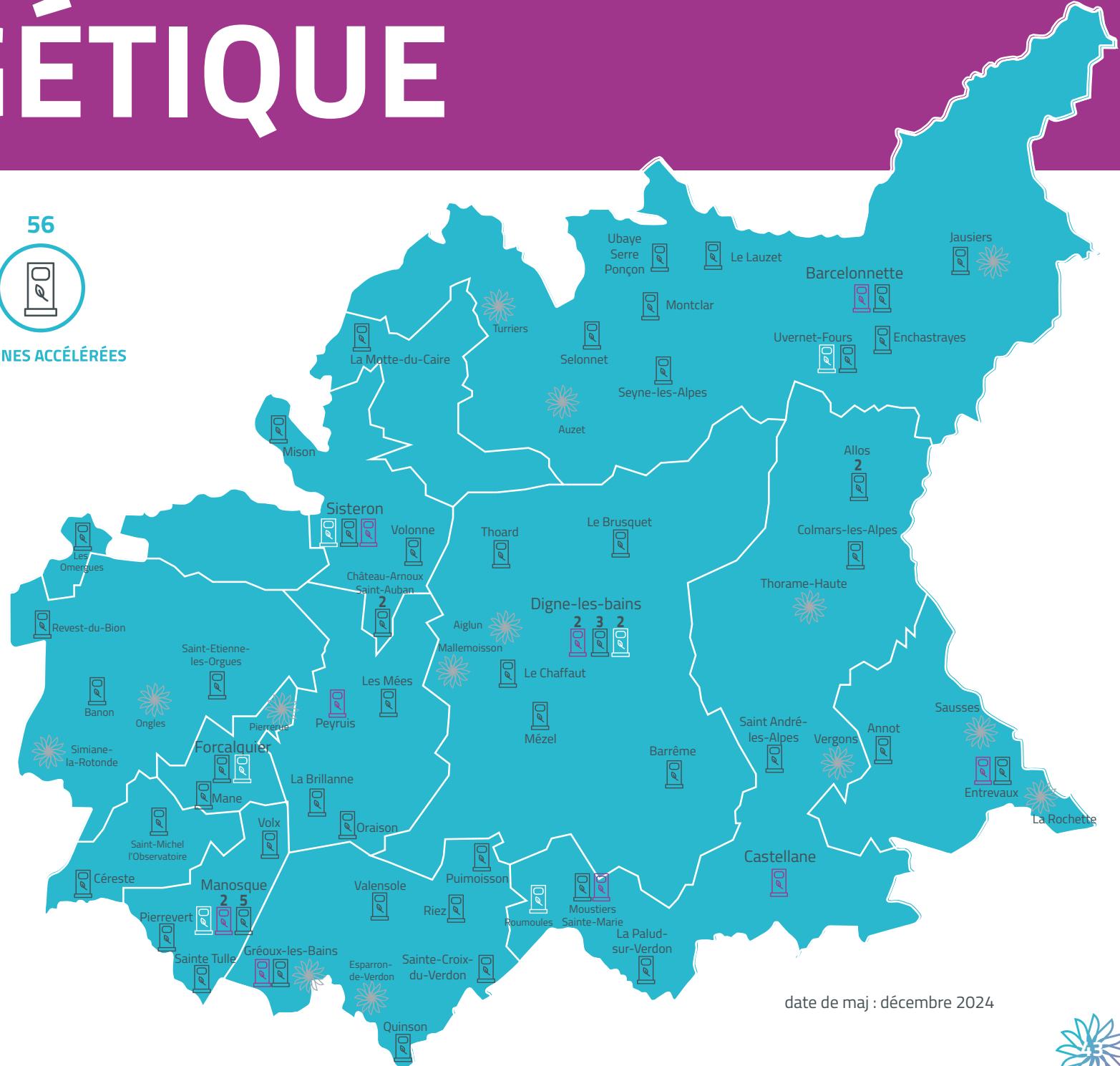
A fin 2024, le TE-SDE04 gère un réseau de 74 bornes et de 8 477 abonnés.

CHIFFRES CLÉS 2024



ÉNERGÉTIQUE

A circular icon with a purple-to-blue gradient. Inside is a white rectangular box containing a stylized white 'P' and a white circle. The text 'BORNE SEMI-RAPIDE' is written in white capital letters at the bottom.



date de maj : décembre 2024



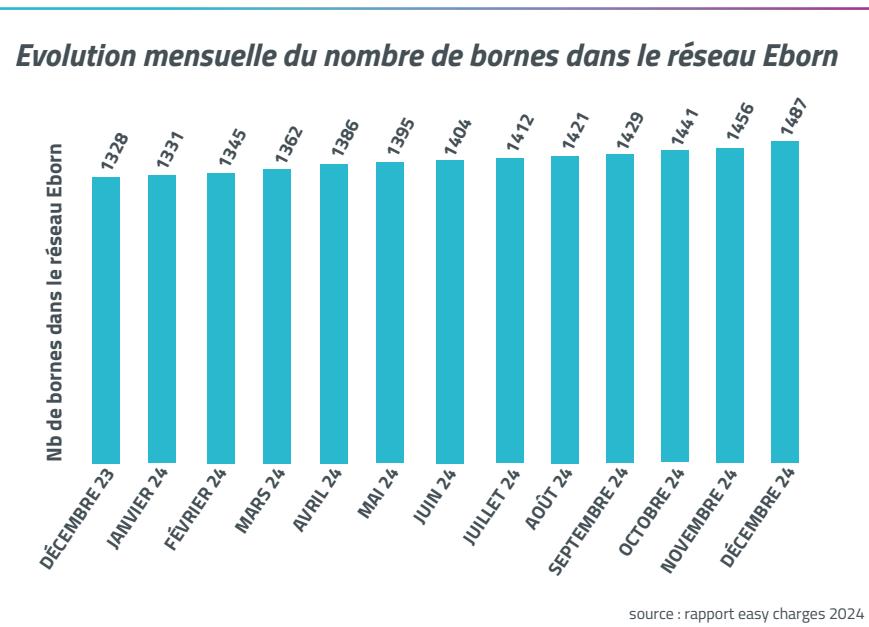


LA TRANSITION

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Le TE- SDE04 a pris la compétence IRVE en 2015 et a effectué le premier déploiement en 2016. Aujourd'hui plus de 90% des communes du département lui ont délégué la compétence. Il est membre du réseau Eborn depuis 2018. Ce réseau représente 1486 bornes réparties sur les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le Syndicat a délégué l'exploitation à l'entreprise Easy Charge en milieu d'année 2020 pour une durée de 8 ans. L'objectif du TE- SDE04 est d'assurer une qualité de service élevée grâce à un accès au service selon 3 modes de paiement, une tarification au kWh, un service d'assistance téléphonique joignable 7j/7 et 24h/24, la possibilité de réserver une session de charge et la compatibilité des principaux badges de service de recharge au réseau de bornes du 04.



Easy charge dans le cadre de l'exploitation du réseau :

- Intègre les bornes dans le système de supervision et contrôle leur bon état de fonctionnement.
- Déclenche des interventions de maintenance curative si des problèmes ne peuvent pas être traités à distance.
- Gère les recettes liées aux abonnements et à l'utilisation des bornes.



ÉNERGÉTIQUE



Le réseau interdépartemental de recharge électrique Eborn regroupe 11 syndicats d'énergie situés dans le sud-est de la France, permettant ainsi aux conducteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de bénéficier d'un service unifié.

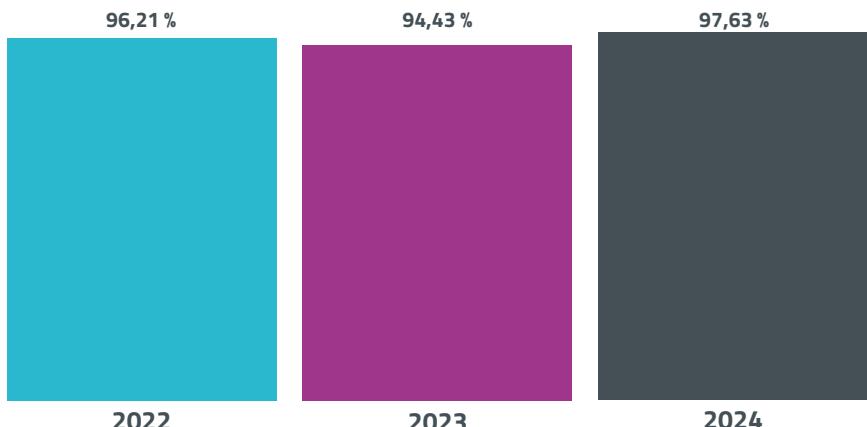
Ce réseau, composé de bornes de recharge accélérées, rapides, semi-rapides, en grappe lentes et ultra-rapides, offre une solution de recharge performante et diversifiée.

Avec plus de 2900 points de charge répartis dans 11 départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, Eborn met à disposition de ses abonnés et autres usagers un vaste réseau de plus de 1400 bornes, accessibles aussi bien en zones urbaines qu'en zones rurales. L'ensemble des bornes est alimenté par de l'énergie renouvelable et locale, garantissant un service respectueux de l'environnement.

Le réseau Eborn est le plus grand réseau de recharge du Sud-Est, tant en termes de maillage territorial qu'en nombre de points de charge proposé au public.

En 2024, le réseau Eborn s'est enrichi de 159 nouvelles bornes, et a lancé des programmes de modernisation et fiabilisation de certains modèles de bornes.

TAUX DE DISPONIBILITÉ



Evolution du taux de disponibilités du réseau du 04

Il est accordé une importance particulière à assurer le bon fonctionnement des bornes et à garantir aux usagers la disponibilité des bornes fonctionnelles.

Chaque année, une grande attention est accordée aux indicateurs de fonctionnement des installations, en particulier au taux de disponibilité.

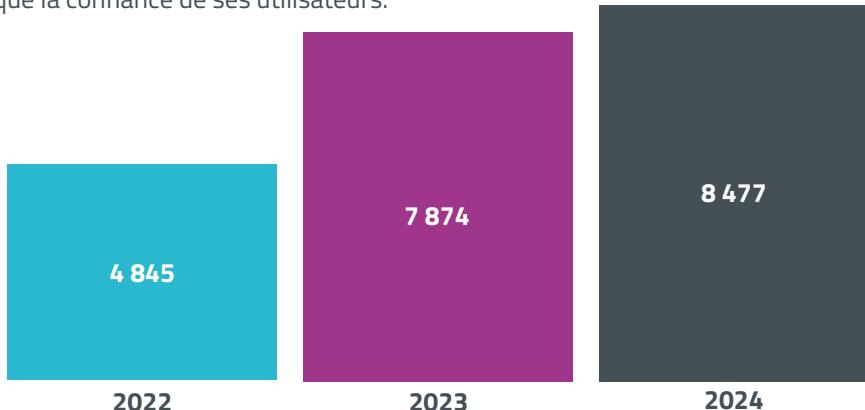




LA TRANSITION

NOMBRE D'ABONNÉS

Le suivi du nombre d'abonnés permet de mesurer l'attractivité du réseau ainsi que la confiance de ses utilisateurs.



Evolution du nombre d'abonnés

En 2024, bien que l'augmentation du nombre d'abonnés soit notable, elle affiche une croissance moins marquée par rapport à l'année précédente.

L'abonnement offre plusieurs avantages, notamment une tarification avantageuse et la possibilité de réserver des bornes. Ce réseau se distingue également par la généralisation du paiement sans contact Visa et la promotion de l'interopérabilité du service avec tous les opérateurs de mobilité.

L'ACCOMPAGNEMENT DU TE-SDE04 PAR TYPOLOGIE DE BORNE



Bornes lentes en grappe (7 kW en AC) :

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 2h30. Elles sont à destination du résidentiel ou du stationnement longue durée.



Bornes accélérées et semi rapides (22-24 kW en AC/DC) :

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 1 heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22kW en AC et 24kW en DC. Conçues pour des recharges intermédiaires, elles sont idéales pour les arrêts en milieu de journée dans des lieux publics ou commerciaux.



ÉNERGÉTIQUE



Bornes rapides (50 kW en DC) :

Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 25 minutes, sur les véhicules acceptant une recharge rapide à 50kW. Elles permettent une recharge rapide, réduisant considérablement le temps d'attente pour les conducteurs en déplacement.

BILAN 2024

L'année 2024 a représenté la continuité du développement du véhicule électrique et des IRVE. **En effet, le réseau départemental est composé de 74 bornes de recharge et s'étend sur plus de 50 communes.**

L'Etat a demandé à chaque syndicat de travailler en 2022 sur un Schéma Directeur des IRVE. Trois objectifs ont été défénis :

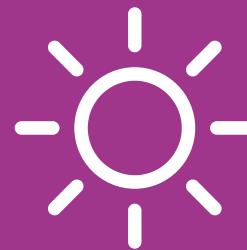
- **L'objectif à horizon 2025 est d'avoir 357 points de charge - soit 62% de plus qu'en 2022 - sur l'ensemble du département toutes bornes confondues (privées et publiques),**
- **L'objectif à horizon 2028 est d'avoir 505 points de charge - soit 41% de plus qu'en 2025 - sur l'ensemble du département toutes bornes confondues (privées et publiques),**
- **L'objectif du TE-SDE04 concernant uniquement le développement des bornes publiques sur le département est d'avoir 120 bornes publiques au total à fin 2028.**

Ce schéma a été validé par la préfecture en début d'année 2023. Cependant, il reste la question du financement, c'est pourquoi le TE- SDE04 a sollicité plusieurs entités gouvernementales afin d'obtenir des subventions pour réaliser ce développement.

Par ailleurs, la quantité d'énergie délivrée par les bornes est en constante augmentation : 57 MWh en 2019, 97 MWh en 2020, 242 MWh en 2021, 490 MWh en 2022, 704 MWh en 2023 et 908,54 MWh en 2024.

En 2024, le réseau départemental a permis aux utilisateurs de parcourir environ 5.6 millions de kilomètres soit environ 140 fois le tour de la terre et d'économiser environ 908,5 tonnes de CO2. De plus, le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter ce qui témoigne de la confiance des usagers dans le service.





LA TRANSITION

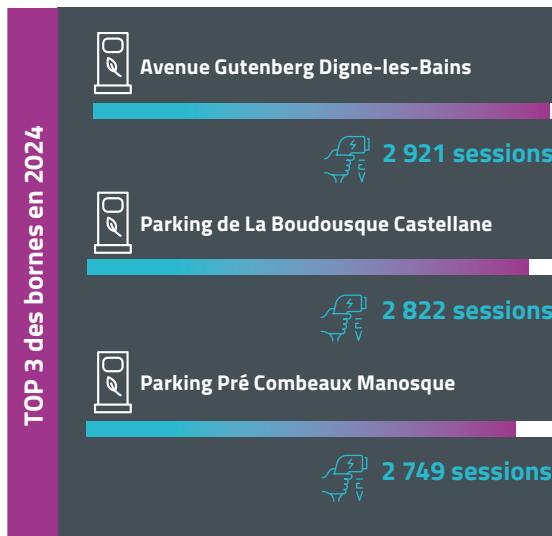
16 BORNES
COMPLÉMENTAIRES
ENGAGÉES



1 BORNE MISE EN
SERVICE



228 521 € HT
DE TRAVAUX RÉALISÉS



Le nombre de sessions de charge connaît une croissance continue. En 2024, ce chiffre a enregistré **une augmentation significative de 26 %** par rapport à l'année précédente. Cette hausse reflète une intensification notable de l'utilisation des bornes de recharge.

En ce qui concerne les bornes les plus fréquemment utilisées en 2024, **les modèles qui se démarquent sont les mêmes que ceux de 2023.** La borne de Digne-les-Bains a maintenu sa position, bien que son taux d'utilisation ait diminué de 14 % par rapport à l'année 2023.

Les bornes de Castellane et Manosque conservent également leur place dans le top 3. L'utilisation de **la borne de Castellane a augmenté de 10 %**, tandis que celle de **Manosque a connu une hausse de 12 %** par rapport à l'année précédente.

FOCUS SUR LA COMMUNE DE ROUMOULES

La commune de Roumoules se trouve sur le territoire de la Région du Verdon. La borne se trouve :

1 rue de Villeneuve , 04500 Roumoules.

Il s'agit d'une borne semi-rapide IES, 22/25 kW en AC/DC. La commune a souhaité **cette borne pour renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux besoins de recharge des véhicules électriques des usagers.**

Elle contribuera également à renforcer le maillage territorial d'Ebén, **améliorant l'accessibilité à la recharge pour les utilisateurs de véhicules électriques dans le 04.**

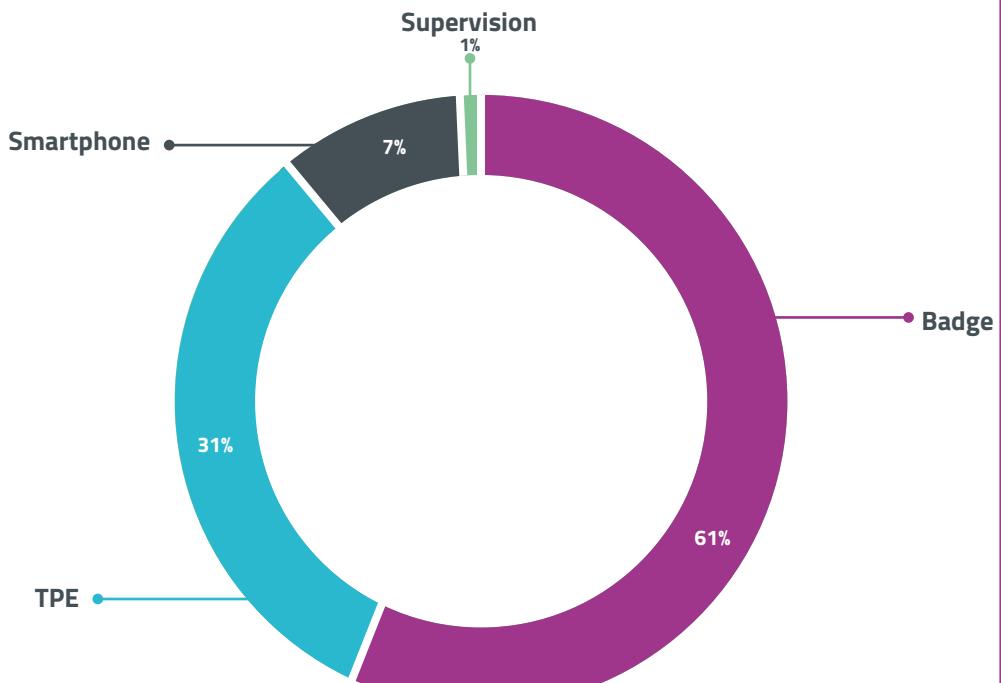
Elle a été mise en service le 31 décembre 2024.

31 155,16 €	Coût investissement (HT)
3 115,52 €	Part TE-SDE04
3 115,52 €	Part commune
24 924,13 €	Subventions



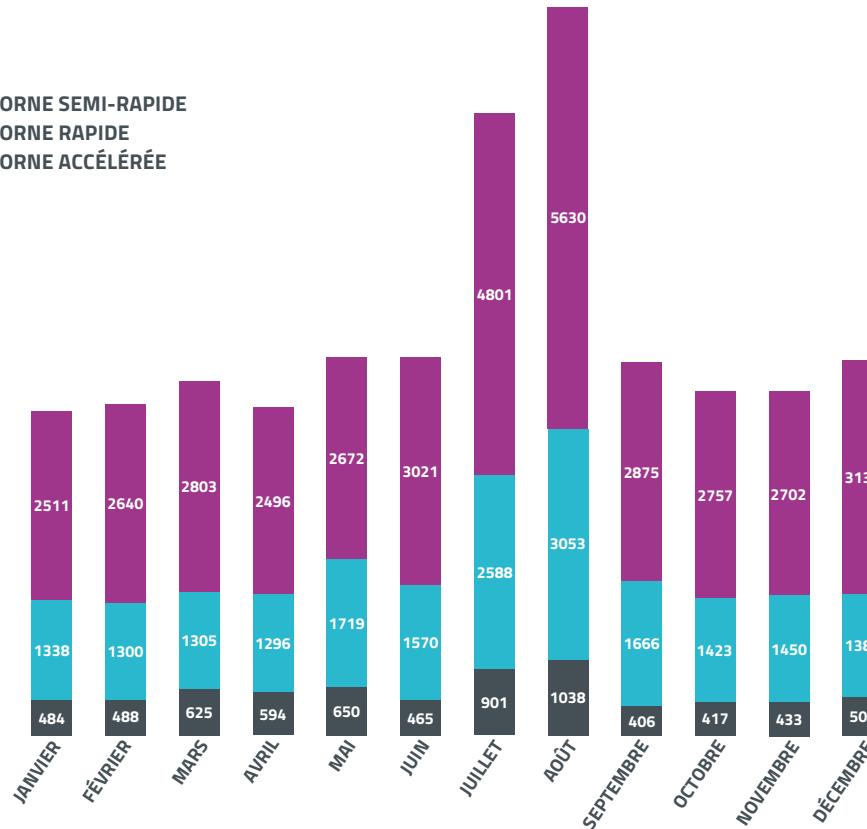
ÉNERGÉTIQUE

Mode d'accès aux recharges

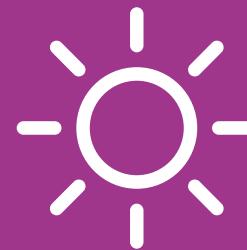


Nombre de sessions de charge par mois et type de borne

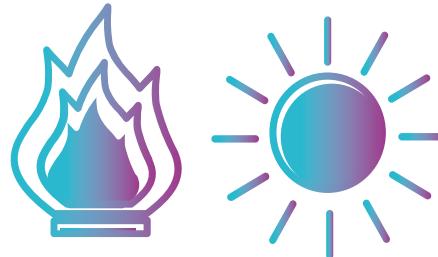
■ BORNE SEMI-RAPIDE
■ BORNE RAPIDE
■ BORNE ACCÉLÉRÉE



L'analyse de la répartition des sessions de recharge selon les mois et les types révèle une augmentation significative de la fréquentation, avec une hausse de 26 % par rapport à l'année précédente. La demande varie en fonction des saisons : en effet, pendant les périodes de vacances scolaires, les usagers sont plus enclins à se déplacer et à effectuer de longs trajets, ce qui nécessite davantage de recharges. Les pics de consommation sur le réseau départemental - comme pour l'année 2023 - sont enregistrés en juillet et en août, mois correspondants aux vacances d'été.



LA TRANSITION



ENR THERMIQUES & RÉSEAUX DE CHALEUR

Le Fonds Chaleur géré par l'ADEME a pour objectif d'aider au financement des installations produisant et distribuant de la chaleur et du froid renouvelables. L'Ademe propose la mise en place de Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt). Ces contrats ont pour vocation de faire émerger et soutenir des projets d'énergies renouvelables thermiques et de réseaux de chaleur, à l'échelle d'un territoire. A ce titre le TE-SDE04 accompagne et finance les porteurs de projets éligibles soit toutes les structures publiques ou privés, quelle que soit leur taille et leur secteur pour leur projet de :



Modules de
récupération de
chaleur fatale



Chaufferies au
bois plaquette
ou granulé



Panneaux
solaires
thermiques



Géothermie sur sonde ou sur
nappe (avec pompe à
chaleur)



Réseaux de
chaleur

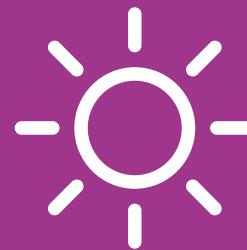
CHIFFRES CLÉS 2024



ÉNERGÉTIQUE

LISTE DES PROJETS FINANÇÉS

NOM DU PROJET	MWH/AN CHAUD	MWH/AN FROID	COÛT PROJET	SUBVENTION ADEME FOND CHALEUR	% DE SUBVENTION ADEME	SUBVENTION RÉGION	% DE SUBVENTION RÉGION	% SUBVENTION TOTAL	ÉMISSIONS CO2 ÉVITÉES EN TONNE
CHAUFFERIE BOIS POUR LA GENDARMERIE AU LAUZET-UBAYE	110		126 500 €	46 200 €	37%	37 950 €	30%	67%	33
CHAUFFERIE PLAQUETTE À SEYNE-LES-ALPES POUR LA MECS LA SOURCE	85		231 600 €	35 700 €	15%	92 640 €	40%	55%	25
SYSTÈME SOLAIRE COMBINÉ À SEYNE-LES-ALPES POUR LA MECS LA SOURCE	14		58 421 €	26 320 €	45%	14 605 €	25%	70%	6
GÉOTHERMIE SUR SONDES POUR LA MAISON DE SANTÉ D'AIGLUN	22	7	73 354 €	23 820 €	32%	32 600 €	44%	77%	5
CHAUDIÈRE À GRANULÉS POUR L'ÉCOLE ET LA MAIRIE DE PIÉGUT	42		37 439 €	17 640 €	47%	11 232 €	30%	77%	14
RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE SUR EFFLUENTS DE L'USINE L'OCCITANE (LABORATOIRES M&L) DE MANOSQUE	535		837 484 €	251 245 €	30%	125 623 €	15%	45%	127
CHAUDIÈRE À GRANULÉS POUR LE BÂTIMENT ADMR DE ST ANDRÉ LES ALPES	25		42 067 €	10 500 €	25%	12 620 €	30%	55%	5
CHAUDIÈRE GRANULÉS POUR LE RELAIS DE FAUCON À FAUCON DE BARCELONNETTE	130		125 800 €	54 600 €	43%	27 170 €	22%	65%	26

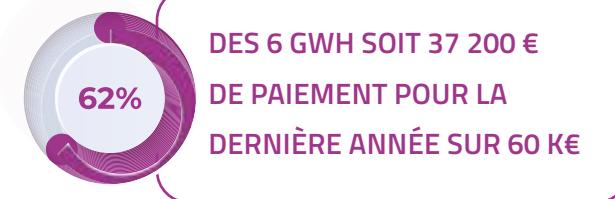


LA TRANSITION

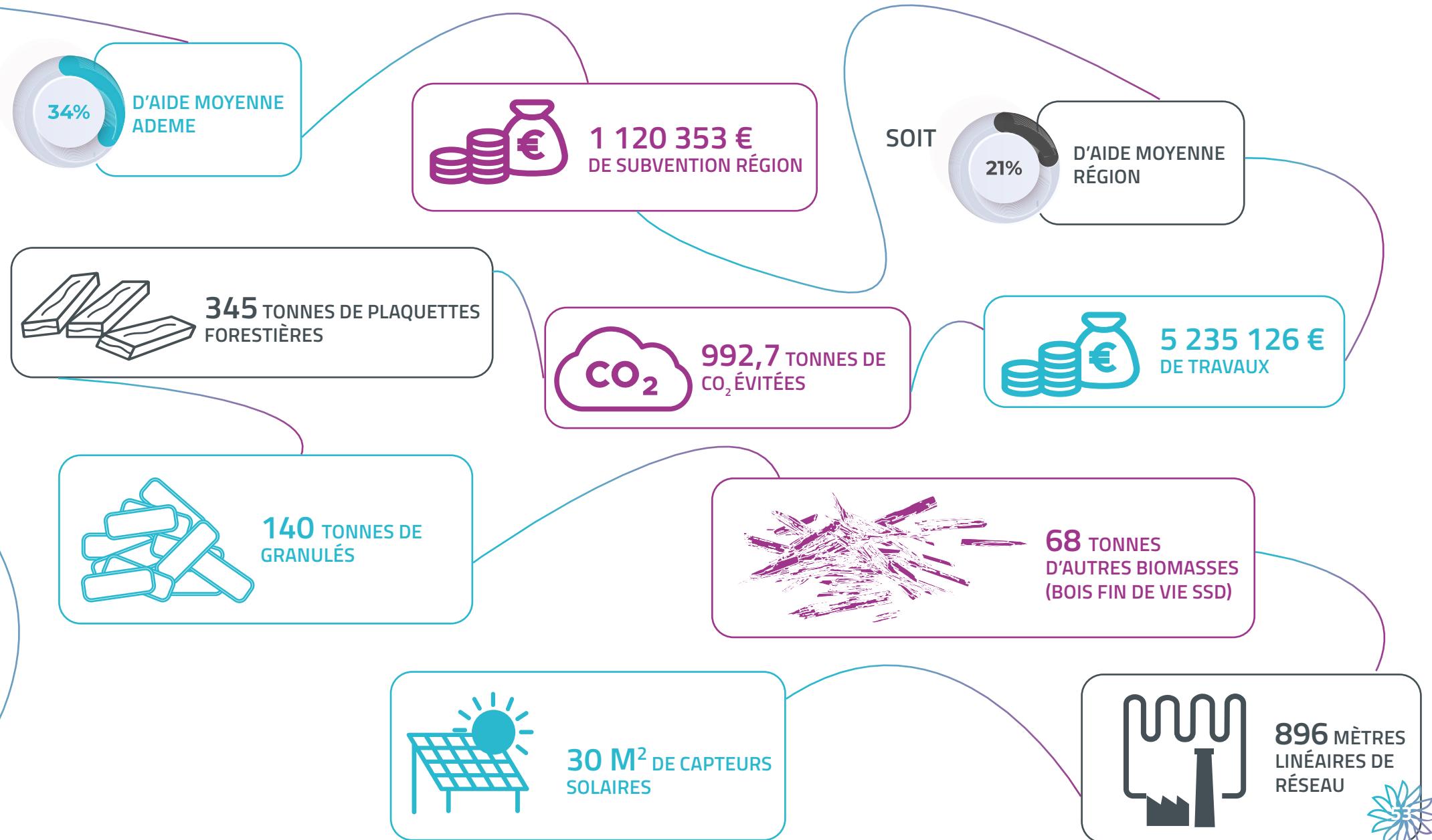
BILAN 2024

- ✓ + 59 NOUVEAUX PROJETS
- ✓ 20 NOTES D'OPPORTUNITÉS RÉALISÉES ET 7 ENTAMÉES SUR 195 BÂTIMENTS POUR UN POTENTIEL DE 2,4 GWh
- ✓ 3 ÉTUDES RÉALISÉES PAR NOTRE ACCORD CADRE
- ✓ 32 ÉTUDES HORS ACCORD-CADRE ACCOMPAGNÉES (SUIVIES, AIDE À L'OBTENTION DES AIDES RÉGION...)
- ✓ UN 1^{ER} VERSEMENT DÉCAISSE ET 6 DEMANDES DE VERSEMENTS

FIN DU PREMIER CONTRAT 2021-2024



ÉNERGÉTIQUE





LA TRANSITION

RENOUVELLEMENT CONTRAT POUR 4 ANS : 2024 – 2028

✓ 6 000 MWh d'EnR

✓ 24 PROJETS DONT 8 HORS BIOMASSE

✓ 2,2 MILLION D'EUROS

DONT :



1 500 MWh d'EnR PROVENANT DE GÉOTHERMIE

6 PROJETS

720 k€



100 MWh d'EnR PROVENANT DE SOLAIRE

2 PROJETS

80 k€



4 400 MWh d'EnR PROVENANT DE BIOMASSE

16 PROJETS

1,4M €

✓ 7 400 000 EUROS D'INVESTISSEMENT TOTAL : 2,2M€ ADEME + 2M€ RÉGION SOIT 30% D'AIDE MOYENNE ADEME ET 27% D'AIDE MOYENNE RÉGION

✓ FINANCEMENTS : 180 000 € POUR 4 ANS POUR L'ANIMATION (CONTRE 120 000 € POUR 3 ANS) ET 39 900 € POUR 4 ANS POUR LA GESTION DÉLÉGUÉE (CONTRE 39 900 € POUR 3 ANS)



ÉNERGÉTIQUE

MISE EN AVANT D'UN PROJET SUR LA COMMUNE DE PEYRUIS

Installation de géothermie sur nappe pour l'entreprise Lothantique à Peyruis pour le chauffage et le refroidissement passif (géocooling).

Ce projet, accompagné par le TE-SDE04, est passé en commission de financement TE-SDE04 / ADEME en juin 2023. Il est en production depuis juin 2024 et le 1^{er} versement de 80% au porteur a été réalisé en décembre 2024 !

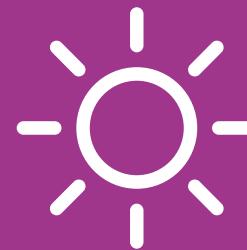
La société Lothantique est située à Peyruis à l'espace Saint-Pierre, en bord de Durance. Cette entreprise qui opère dans le commerce de produits de parfumerie et de produits de beauté valorise des produits locaux et a engagé une démarche RSE globale.

Sur la partie bâtiment, un diagnostic eco-flux de la BPI a été réalisé en mai 2021 et une étude PV en toiture en 2021. Suite à la déclaration décret tertiaire faite début 2022, une première étude énergétique comparative a été réalisée en 2022 afin d'étudier différentes pistes d'améliorations techniques et thermiques du bâtiment. **Celle-ci a mis en évidence des gains importants à réaliser en changeant les équipements de chauffage, actuellement en très mauvais état.**

Lothantique a fait le choix de mettre en place une solution de géothermie sur nappe avec installation de pompe à chaleur Eau/Eau pour le chauffage et le rafraîchissement des bureaux et ateliers du bâtiment en remplacement des systèmes de rooftops à gaz actuellement en place et en très mauvais état (de très mauvais rendements et une consommation annuelle élevée).

Une étude de faisabilité pour la mise en place d'une pompe à chaleur géothermique sur aquifère superficiel a été réalisée entre janvier et mars 2023 selon le cahier des charges de l'ADEME et financée à 50% par la région. Le dossier est passé en commission de financement TE-SDE04 / ADEME en avril 2023. Celle-ci a été complétée par une phase de forage de reconnaissance afin de tester les capacités de puisage et de réinjection au droit de la parcelle.





LA TRANSITION

Les travaux se sont déroulés entre septembre 2023 et juin 2024 :

- 2 forages ont été réalisés à 20 mètres de profondeur. Les débits maximaux prélevés et réinjectés, en mode chaud et froid, sont de 15m³/h, les températures de prélèvement / rejet sont de 12/7°C en mode chaud et 12/17°C en mode froid (delta de température 5°).
- Une PAC eau / eau a été installée, elle couvre 99% des besoins en chaud (un appoint électrique de 5 kW absorbe le pic de puissance sous forme de résistance électrique installée au niveau du ballon tampon). Le froid est réalisé par géocooling : l'eau prélevée de la nappe n'est pas refroidie par la PAC, celle-ci est by-passée afin de faire du refroidissement direct et dit « passif » puisque ne nécessitant pas d'électricité, **il s'agit donc d'un refroidissement 100% EnR et totalement gratuit (investissement mis à part) !** La PAC alimente le bâtiment administration au travers d'émetteurs ventilo-convection de type cassettes à eau, mais aussi la batterie thermodynamique de la centrale de traitement d'air du bâtiment atelier.
- **93 MWh EnR par an en mode chaud et 9 MWh EnR par an en mode géocooling sont soutirés de la nappe !** Le taux d'énergie renouvelable est de 82% en mode chaud (les 18% restants sont électriques pour le fonctionnement de la PAC) et 100% en mode froid.

L'investissement total de 273 625,00 € HT prévoyait de créer l'installation de géothermie sur nappe (les travaux de forage, la boucle géothermale, l'installation de la PAC et le stockage tampon, ainsi que toutes les reprises hydrauliques et électriques en chaufferie) **et de rénover et adapter les réseaux de distribution et d'émissions intérieurs.** Seule l'installation de géothermie était éligible aux subventions.

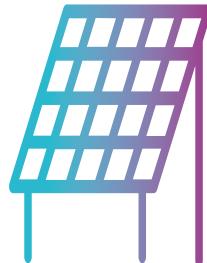
Au total, 44% ont été apportés (18% ADEME et 26% Région), soit un reste à charge de 152 328,00 € HT.

Le gain moyen (avec actualisation des coûts de l'énergie et de la maintenance) **sur les coûts de fonctionnement était estimé à 6 320,41 € par an.** Le temps de retour sans subvention était estimé à 20 ans contre 8 ans avec subvention ADEME et Région.

Avec ce projet, les consommations totales d'énergie finale sont réduites de 67%, ce qui permet à Lothantique d'être en phase avec les objectifs décrets tertiaires de 2050.



ÉNERGÉTIQUE



LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le TE-SDE04 propose un accompagnement « à la carte » et sans engagement pour les communes et intercommunalités du 04 qui souhaitent **développer des projets photovoltaïques**. Cet accompagnement comprend **ses services de conseil**. Il s'agit d'une mission de service public en accord avec sa volonté d'œuvrer pour la transition énergétique.

Ce service a démarré en avril 2021. Il s'agit d'une mission en 4 temps : de la note d'opportunité à la réalisation, le TE-SDE04 propose une assistance technique aux communes et intercommunalités des Alpes-de-Haute-Provence.

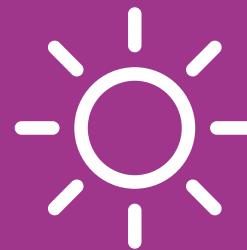
FOCUS SUR LE CONTEXTE DE LA FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE

Nous remarquons plusieurs faits sur le contexte de la filière :

- Une évolution en constante baisse des tarifs d'EDF-OA sur toitures et ombrières de moins de 500 kWc
- Une solution pour valoriser l'énergie produite : l'autoconsommation collective afin de réaliser des économies sur ses factures d'électricité

TARIFS D'ACHAT EN €/KWH	01/11/2023 31/01/2024	01/11/2024 31/01/2025	BAISSE ANNUELLE
0 < P + Q ≤ 3 KWC	17,35	10,31	41%
3 KWC < P + Q ≤ 9 KWC	14,74	8,76	41%
9 KWC < P + Q ≤ 36 KWC	13,82	13,02	6%
36 KWC < P + Q ≤ 100 KWC	12,02	11,32	6%
100 KWC < P + Q ≤ 500 KWC	12,08	10,52	13%





LA TRANSITION

LE PRINCIPE DE L'AUTOCONSOMMATION :

GESTIONNAIRE DE RÉSEAU

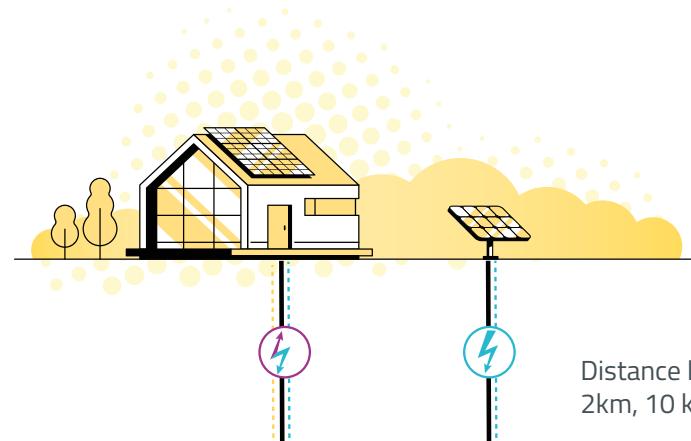
- Etablit la convention d'autoconsommation collective avec la PMO.
- Récupère la clé de répartition de l'opération et les entrées et sorties de celle-ci.
- Communique les données de production et de consommation à la PMO.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE BOUCLE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

PRODUCTEURS

Pour partager à la boucle d'ACC au choix :

- Vendre le surplus de sa production
- Ou vendre la totalité de sa production



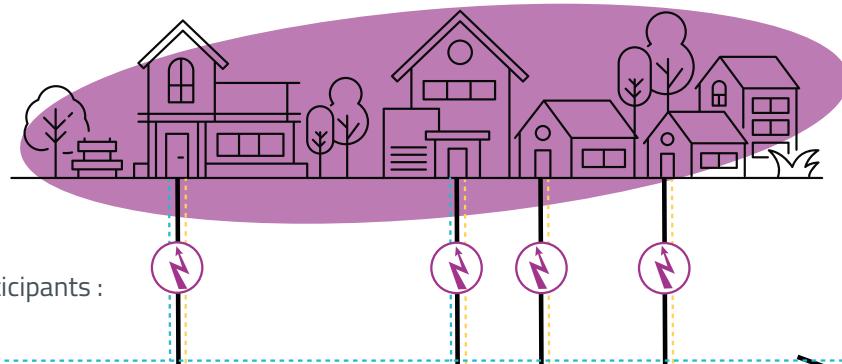
Entre producteurs et consommateurs

Distance la plus longue entre 2 participants :
2km, 10 km ou 20 km

CONSOMMATEURS

Ils ont deux types de factures :

- Une facture pour l'électricité consommée dans le cadre de la boucle d'ACC
- Une facture de leur fournisseur «classique» en complément



RÉSEAU DE DISTRIBUTION

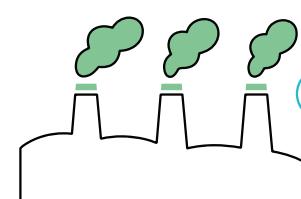
LÉGENDE :

⚡ Compteur d'injection

..... Flux d'électricité généré par les producteurs de la boucle

Compteur de consommation

..... Flux d'électricité généré par le fournisseur d'appoint



Le surplus non autoconsommé est vendu sur le réseau



ÉNERGÉTIQUE

DEUX TYPES D'OPÉRATIONS D'ACC

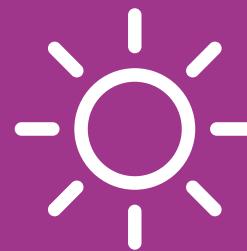
- **Opération patrimoniale** : une seule entité productrice et consommatrice (ex : bâtiments d'une même collectivité)
- **Opération ouverte** : différents acteurs réunis au sein de la PMO (ex : EHPAD, commerces de proximité, collectivités...)

Cas concret pour une commune dans le cas d'une opération patrimoniale :

- Elle peut être sa propre PMO : simple convention à remplir auprès d'ENEDIS
- Elle conserve son fournisseur historique d'électricité
- Elle réalise des économies sur ses factures en soustrayant les volumes autoconsommés
- Chaque PDL consommateur doit avoir son compteur Linky
- Elle vend le surplus à EDF-OA si elle ne touche pas de subvention sur l'investissement
- Elle peut l'intégrer dans son budget principal

LES AVANTAGES DE L'ACC

- **Donner du sens à son projet et pouvoir communiquer sur ses actions**
- **Diminuer sa dépendance énergétique**
- **Améliorer de façon quasi systématique la rentabilité du projet par rapport à la vente totale**
- **Se réapproprier l'énergie et ses consommations pour pouvoir mieux les maîtriser**
- **Une évolution est possible en s'équipant de batteries pour augmenter son taux d'autoconsommation**



LA TRANSITION

BILAN 2024

APS



10 COMMUNES



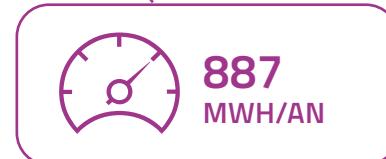
17 SITES



696 KWC



1,18 M € HT
DE TRAVAUX



887
MWH/AN

APD



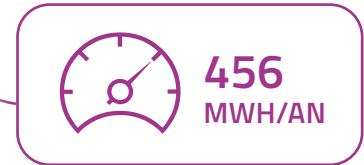
5 COMMUNES
1 ÉTABLISSEMENT
PUBLIC



7 SITES



367 KWC



456
MWH/AN

LE TE-SDE04 ENERGÉTIQUE

PRO



TRAVAUX



- Un total de 18 communes qui sont accompagnées par le TE-SDE04
dont la mission MOE est en cours
- Le TE-SDE04 a réalisé 11 études d'Autoconsommation collective patrimoniale pour ses communes membres



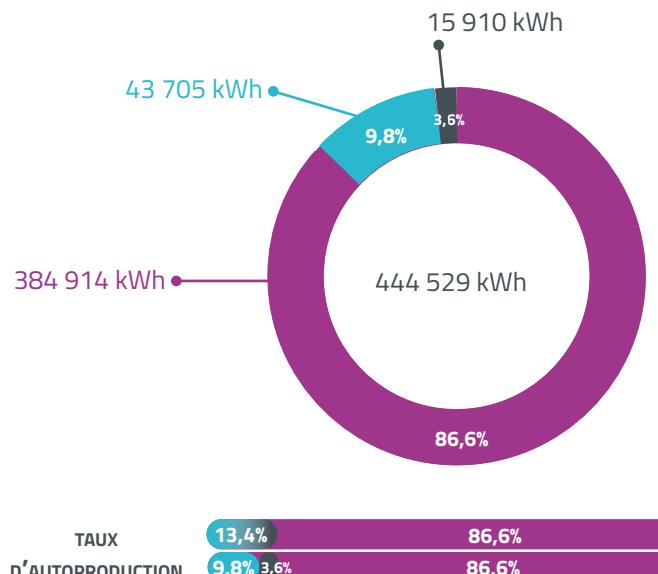


LA TRANSITION

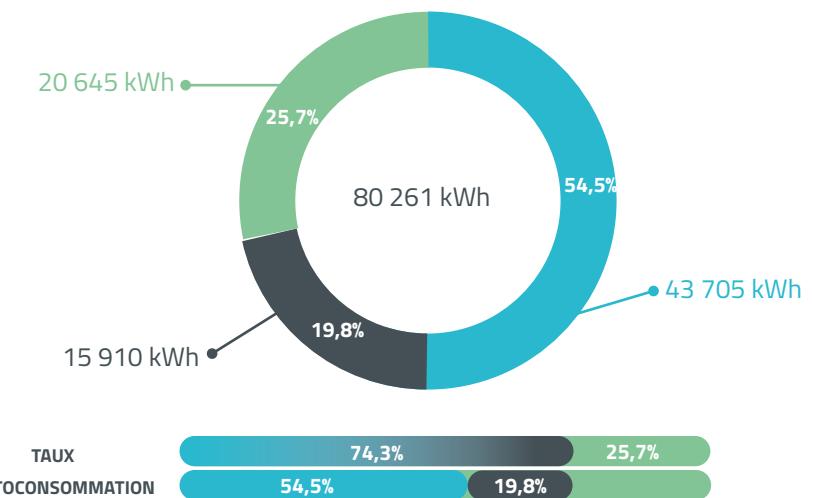
FOCUS SUR LA COMMUNE DE UVERNÉT-FOURS

La commune a sollicité le TE-SDE04 pour la réalisation d'une note d'opportunité sur son patrimoine communal. Son objectif principal est de pouvoir diminuer ses factures d'électricité et de les maîtriser sur le long terme. Le TE-SDE04 a donc proposé une étude d'autoconsommation collective patrimoniale afin de définir la surface photovoltaïque à installer pour optimiser la rentabilité de l'investissement. Nous avons pris en compte les dernières consommations électriques grâce au portail d'ENEDIS au pas de temps 30 minutes sur l'ensemble de ses compteurs hors éclairage public soit 30 sites.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION



LÉGENDE :

- Autoconsommation du collectif
- Autoconsommation individuelle
- Surplus

15 402€
D'ÉCONOMIE
TOTALE + SURPLUS
SUR LA PREMIÈRE
ANNÉE

367 469 € D'ÉCONOMIE
TOTALE + SURPLUS SUR 20 ANS



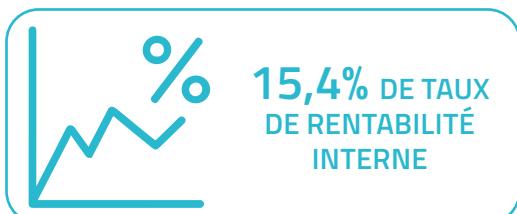
ÉNERGÉTIQUE

IMPACT SUR LES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

SITE	ÉCONOMIE ACC PAR SITE 1 AN	NOMBRE	ÉCONOMIE ACC 1 AN	ÉCONOMIE ACI 1 AN	ÉCONOMIE TOTALE 1 AN	ÉCONOMIE TOTALE 20 ANS (2%) EN € TTC
COMMUNE UVERNÉT HORS MPL EN € TTC	3 000	1	3 000	-	3 000	72 898
MAISON DE PRA LOUP EN € TTC	0	1	0	10 830	10 830	263 149
TOTAL	-	-	3 000	10 830	13 831	336 047

SURPLUS, TURPE ET TAXES PRODUCTEUR

POINT D'INJECTION	VENTE DE SURPLUS 1 AN EN € HT	TURPE PRODUCTEUR 1 AN	IFER 1 AN	REVENU TOTAL 1 AN	REVENU TOTAL 20 ANS
MAISON DE PRA LOUP 69 kWc	1 571	0	0	1 571	31 422
TOTAL	1 571	0	0	1 571	31 422



Un raccordement de la centrale sur le PDL de la maison de Pra Loup a été proposé pour optimiser les économies d'énergie.

Le bâtiment autoconsomme **54,5% de la production** et les **29 autres sites s'en partagent 19,8%**. Les **25,7% restant sont revendus à EDF-OA**.

Le **coût du projet est estimé à 95 000 € HT** dans le cadre d'un accompagnement en maîtrise d'ouvrage déléguée au TE-SDE04.

Le **projet est rentabilisé en moins de 7 ans avec un bénéfice net pour la commune au bout de 20 ans de 240 000 €**.





LA TRANSITION



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

En 2024, le TE-SDE04 a poursuivi son engagement dans le programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), initié mi-2023 sous l'impulsion du Préfet des Alpes de Haute-Provence. La rénovation énergétique des bâtiments publics répond à de nombreux enjeux auxquels les collectivités doivent faire face : la lutte contre le changement climatique, l'amélioration du confort d'usage du bâtiment et de la qualité de l'air intérieur, la réduction de la charge financière liée à ces bâtiments souvent vieillissants, dans un contexte de hausse du prix de l'énergie.

CHIFFRES CLÉS 2024 DU PROGRAMME ACTEE + 04*



550 000 €
DE DÉPENSES
ENGAGÉES



310 000 €
D'AIDES
ENGAGÉES



2 POSTES
D'ÉCONOMES DE
FLUX RECRUTÉS



3 ÉTUDES DE MAÎTRISE
D'OEUVRE CHANTIER DE
RÉNOVATION



11 ÉTUDES
D'ASSISTANCE
À MAÎTRISE
D'OUVRAGE
(AMO)



54 ÉTUDES
ÉNERGÉTIQUES
APPROFONDIÉES



2 OUTILS DE MESURES
& SUIVIS DES
CONSOMMATIONS



*Chiffres cumulés à l'échelle du département, de mi-2023 au 31-12-24. Actions terminées et en cours.

ÉNERGÉTIQUE



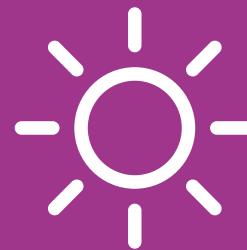
LE PROGRAMME ACTEE+ FONCTIONNE PAR « VAGUES ». DES APPELS À PROJETS SONT RÉGULIÈREMENT LANCÉS ET LES COMMUNES PEUVENT Y INSCRIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS QU'ELLES ENVISAGENT DE RÉNOVER ET POUR LESQUELS ELLES SOUHAITENT SOLICITER LES FINANCIEMENTS DU PROGRAMME.

Le programme ACTEE+ (2023-2026), porté par la FNCCR à l'échelle nationale, vise à mettre à disposition des moyens et financer des outils d'aide à la décision pour permettre aux collectivités de passer à l'acte de rénovation énergétique de leurs bâtiments tertiaires. Plus concrètement, ACTEE+ permet de financer entre 50 et 80% des actions suivantes :

- Des postes d'économies de flux dans les collectivités : l'économie de flux a pour mission de faire baisser la facture d'énergie de la commune via des actions au quotidien (réglages, sensibilisation, suivi...) et via l'accompagnement de la collectivité dans ses projets de rénovation énergétique (priorisation des interventions, aide au recrutement des entreprises...),
- Des outils de mesure et de suivi des consommations d'énergie,
- Des études approfondies, en particulier des audits énergétiques de bâtiments, qui permettent d'établir des scénarios potentiels de rénovation, et prioriser les actions à réaliser,
- Des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour aider le maître d'ouvrage dans son projet de rénovation énergétique,
- Des études de maîtrise d'œuvre de rénovations énergétiques globales, des phases préalables jusqu'à la réception du chantier.

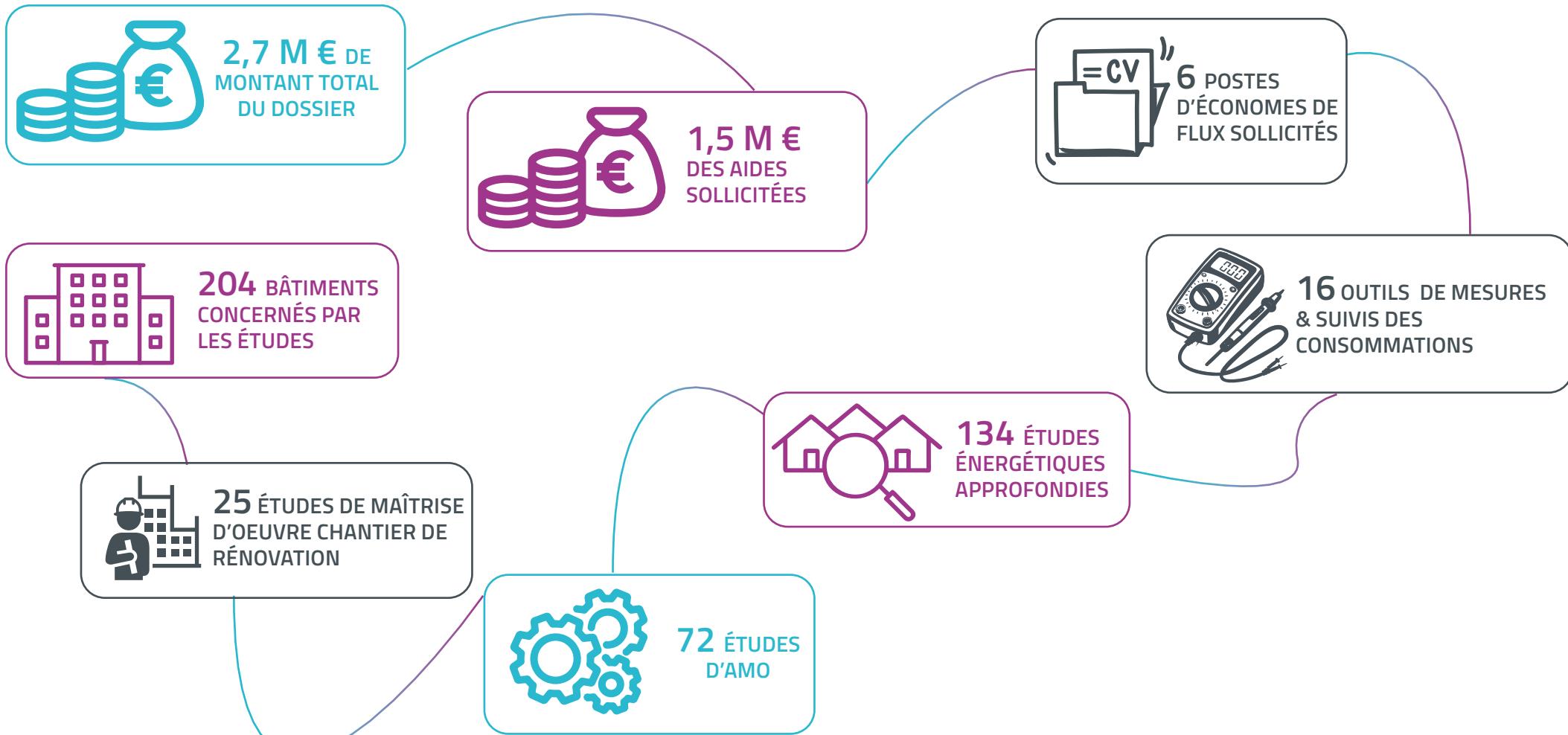
LE GROUPEMENT ACTEE+ 04 COORDONNÉ PAR LE TE-SDE04 EST CONSTITUÉ DE PLUSIEURS STRUCTURES ŒUVRANT COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- **TE-SDE04 :**
 - » Animation du programme ACTEE+04 à l'échelle départementale,
 - » Mise en place d'actions de mutualisation à l'échelle du département,
 - » Mise à disposition d'un économie de flux
- **DLVA, PAA, CCSB, CCAPV, CCVUSP, ALTE, PNRL :**
 - » Animation à l'échelle locale
 - » Mise à disposition d'économies de flux
- **IT04 :**
 - » Réalisation d'études techniques (audits énergétiques et missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage)



LA TRANSITION

PRÉVISIONNEL SUR LA PÉRIODE 2023-2026



ÉNERGÉTIQUE

RETOURS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU TE-SDE04



ACTEE

Accompagnement des collectivités
dans leurs projets de rénovation
de bâtiments tertiaires

Mise en œuvre dans le 04

11 décembre 2024



territoire
d'énergie
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE



Fin 2024, le TE-SDE04 a lancé un marché sous forme d'accord cadre à bons de commandes pour mettre à disposition des communes un bureau d'études pour la réalisation des audits énergétiques prévus au programme. Cette prestation vient en complément de l'offre proposée par IT04.

L'audit énergétique est une étude détaillée qui dresse un état des lieux énergétique du bâtiment et propose ensuite 3 à 4 scénarios de rénovation ayant des ambitions énergétiques différentes.

Ces scénarios sont comparés en termes de coûts d'investissement et d'économies financières générées. L'impact environnemental de chaque scénario est également évalué.

Cette étude est un outil d'aide à la décision indispensable, préalable à tout acte de rénovation énergétique.

Le 11 décembre 2024, le TE-SDE04 a organisé une visioconférence de présentation et d'information sur les aides financières et les différentes modalités de ce dispositif.

Près de 100 collectivités des Alpes-de-Haute-Provence ont participé à cette réunion.

Différents intervenants ont pu témoigner et montrer par l'exemple l'intérêt des outils financiers et des moyens humains mis en place par ACTEE+.





LES FINANCES

Pour mener ses nombreuses missions, le TE-SDE04 bénéficie de ressources financières stables. Le syndicat gère deux budgets : un budget principal et un budget annexe dédié aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE).

CHIFFRES CLÉS 2024

« Pour 1 € par habitants de participation des communes, le TE-SDE04 investit 7 383 000 € sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence »



3 547 ÉCRITURES
COMPTABLES DONT 2 126
MANDATS ET 907 TITRES



11 JOURS
DE DÉLAI GLOBAL
DE PAIEMENT EN
MOYENNE



1 993 954 € DE
RÉSULTAT GLOBAL DE
CLÔTURE DU BUDGET
PRINCIPAL



DU TE-SDE04

LE BUDGET PRINCIPAL

Le syndicat a dépensé 12 898 702,87 € en 2024 :

- 9 066 278,25 € en investissement
- 3 832 424,62 € en fonctionnement

En parallèle, le syndicat a encaissé 14 892 657,71 € de recettes :

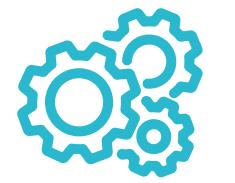
- 7 548 330,30 € en investissement
- 7 344 327,41 € en fonctionnement

» SOIT UN RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE
DE 1 993 954,84 €

ANALYSE :

- Une section d'investissement en déficit compensée par un excédent en section de fonctionnement.
- Un solde cumulé en diminution du fait d'un accroissement du déficit d'investissement.

RECETTES	DÉPENSES
TICFE (73) 4 553 000 €	Dépenses à caractère général (011) 250 000 €
Redevances de la concession (70) 1 555 000 €	Ressources Humaines (012) 1 180 000 €
Subventions (74) - 226 000 €	Reversement TICFE (014) 1 190 000 €
Autres recettes - 87 700 €	Autres dépenses - 251 000 €
Opérations d'ordre 915 000 €	Opérations d'ordre - 260 000 €
Besoin de financement 1 517 947,95 €	Excédent de fonctionnement 3 511 902,79 €
Travaux conventionnés et guichet ADEME (chapitre 4582) 1 144 000 €	Travaux sur les réseaux (23) 6 321 000 €
Subventions d'investissement (13) 3 511 000 €	Travaux conventionnés (chapitre 458) 1 259 000 €
Dotation et réserves (1068) 2 504 000 €	Emprunt et dettes assimilées (6) 178 000 €
Autres recettes - 129 000 €	Autres dépenses - 392 000 €
Opérations d'ordre - 260 000 €	Opérations d'ordre 915 000 €



Fonctionnement



Investissement



LES FINANCES

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Après un très net accroissement en 2023, **les recettes 2024 se maintiennent à un niveau très élevé** même si elles diminuent légèrement.
- L'exercice 2024 se caractérise aussi par **une contraction des dépenses à un rythme plus important que la diminution des recettes**.
- Le résultat de fonctionnement **structurellement excédentaire** le demeure et est même en légère augmentation.
- **Les dépenses de fonctionnement sont en hausse** pour la deuxième année consécutive. Cette situation est essentiellement due à **l'augmentation des versements de TICFE (+34%)** qui représentent presque la moitié des dépenses totales.
- L'analyse depuis 2019 de la ventilation comptable des dépenses réelles de fonctionnement fait apparaître :
 - Une **lente mais progressive augmentation des charges de gestion courante** qui passent de 4% des dépenses à 7% en 2024.
 - Des **charges de personnels qui sont cette année équivalentes à 33% des dépenses réelles** (30,8% des dépenses totales) contre 39% en 2022.
 - Une **augmentation de 5% du chapitre 014** qui concerne les **versements de TICFE à près de 53% des dépenses réelles**. Cette situation est due aux régularisations des versements de 2023.
 - Une **très forte diminution des autres charges de gestion (-51%)** suite au non-versement en 2024 de dotation au budget annexe et une baisse des dépenses liées aux charges financières (-0,4% soit 0,91% dépenses réelles).
- La **TICFE (compte 73)** bien qu'en nette diminution représente toujours **70 % des recettes réelles de fonctionnement** du Syndicat après un pic en 2023 (75%).

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Les **dépenses de la section sont en augmentation constantes depuis 2022** ce qui est bon signe en matière d'investissement.
- Il est important de noter que si les recettes d'investissement augmentent en 2024, la réalité hors dotation au 1068 est légèrement plus contrastée. En effet, quand bien même **ce montant est en augmentation par rapport aux années 2020-2022, il est en diminution par rapport à l'exercice 2023**.
- **Le résultat est déficitaire comme chaque année depuis 2022 mais inférieur à l'excédent de la section de fonctionnement (+ 3 512 000€)**.
- Les **dépenses d'investissement représentent plus de 9,66 millions d'euros** en 2024 en augmentation de 17,34% par rapport à l'exercice 2023.
- Comme chaque exercice, **le principal poste de dépense est celui afférent aux travaux sur les réseaux** (6,32 millions en légère baisse (-3,66%)) **puis les travaux pour comptes de tiers** (1,26 millions en augmentation de 95% suite à l'opération du couvent des minimes (428 000€), aux paiements des études photovoltaïques et thermiques).
- Les **recettes d'investissement 7,55 millions** en 2024 sont **essentiellement composées des subventions d'investissement** (46,5% des recettes) et de **la dotation au 1068** (33% des recettes). Les **recettes au compte 4582 (qui retracent les travaux conventionnés et le guichet ADEME)** représentent **15% des recettes**.

DU TE-SDE04

LE BUDGET ANNEXE IRVE

Le budget annexe des IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicules électriques) constitué au second semestre 2017, trace l'ensemble des opérations liées à l'exploitation du service de bornes électriques.

Le syndicat a dépensé 499 534,06 € en 2024 :

- 307 019,21 € en investissement
- 192 514,85 € en fonctionnement

En parallèle, le syndicat a encaissé 354 787,01 € de recettes :

- 199 141,62 € en investissement
- 155 645,39 € en fonctionnement

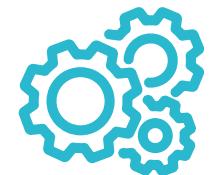
» **SOIT UN RÉSULTAT DE L'EXERCICE DÉFICITAIRE DE 144 747,05 €**

Contrairement au budget principal qui dispose de recettes propres lissées et conséquentes (TICFE et redevances Enedis), **ce budget n'est pas actuellement structurellement équilibré**.

En 2024, le budget annexe n'a pas bénéficié de dotation du budget principal contrairement à l'exercice 2023 et il a poursuivi le cycle d'investissement initié en 2023 en l'amplifiant.

En 2024, l'effort d'investissement initié en 2023 a été poursuivi (achats de bornes lentes et accélérées) et amplifié avec la commande de borne rapides.

RECETTES	DÉPENSES
Quote-part des subventions perçues 78 498 €	Dotation aux amortissement 118 548 €
Participations financières des communes 60 950 €	Redevance Easy Charge 69 223 €
Pénalités concessionnaire -10 745 €	Autres dépenses - 4 743 €
Produits versés par le délégataire - 5 452 €	
Amortissements 118 548 €	Immobilisations en cours 228 521 €
Subventions d'investissement 80 593 €	Amortissement des subventions 78 498 €



Fonctionnement



Investissement





LES FINANCES

RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024

Le résultat de clôture de l'exercice est déterminé par la somme des résultats de chaque section, fonctionnement et investissement, soit la différence entre les mandats et titres émis. L'excédent de la section de fonctionnement sera affecté à la section d'investissement N+1.

- 1 517 947,95 €

3 511 902,79 €

TOTAL

1 993 954,84 €

RÉSULTATS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2024





territoire
d'énergie
ALPES-DE-
HAUTE-PROVENCE



LA COMMU

Pour assurer une transmission claire et cohérente de l'information à tous les adhérents, le TE-SDE04 s'appuie sur différents canaux de communication.

CHIFFRES CLÉS 2024



184 ABONNÉS
SUR FACEBOOK



65 PUBLICATIONS
SUR FACEBOOK



2 NEWSLETTERS



12 REVUES DE
PRESSE



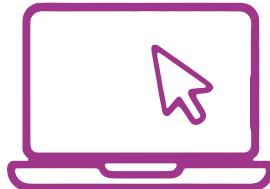
70 PUBLICATIONS
SUR LINKEDIN



420 ABONNÉS
SUR LINKEDIN



UNICATION



LE SITE INTERNET : WWW.SDE04.FR

Concernant le site internet étant donné que nous avons réalisé une refonte complète de notre site qui a été lancé début 2025 nous n'avons plus accès aux statistiques pour l'année 2024.



LES RÉSEAUX SOCIAUX : [@SYNDICATDENERGIE04 & TERRITOIRE D'ENERGIE 04 - SDE04](#)

Présent sur Facebook depuis fin 2021, le TE-SDE04 développe sa notoriété à travers ce réseau social. Ce média est utilisé pour diffuser des actualités en temps réel et échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du TE-SDE04.

Quelques statistiques :

- 184 followers : 43% de femmes et 58% d'hommes dont 24,9% de l'audience ayant plus de 65 ans - **soit 32 followers en plus par rapport à 2023.**
- La couverture (nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de notre Page ou concernant cette dernière) continue d'augmenter : **2 925 cumulée sur l'année (+ 101,4%).**
- 983 visites sur la page soit une légère diminution** (- 24%) par rapport à l'année précédente.
- 625 interactions avec le contenu et 42 clics.

TOP 3 DES PUBLICATIONS SUR L'ANNÉE :

- Le bureau du 22 octobre (publication du 23/10/24)
- L'inauguration de chantier à Bayons (publication du 11/12/24)
- L'inauguration de chantier à Château-Arnoux-Saint-Auban (publication du 28/11/24)

Toutes ces informations révèlent une fidélisation de l'audience de notre page mais aussi une croissance constante de celle-ci.

Le TE-SDE04 a lancé sa page LinkedIn le 18 septembre 2022. Ce réseau social professionnel permet d'étendre son réseau avec les autres syndicats de la Région Sud mais aussi de la France, de communiquer, partager des bonnes pratiques et également de faire paraître ses offres d'emploi.

Quelques statistiques :

- 420 abonnés à fin 2024 soit 176 abonnés supplémentaires.**
- 10 283 impressions uniques** (nombre de personnes ayant vu les publications) en moyenne sur l'année 2024 **soit presque 4 fois plus que l'année précédente.**
- 281 réactions.
- 350 vues sur la page du TE-SDE04 **soit 185 de plus que l'année 2023.**

Ces statistiques mettent en évidence la notoriété du Syndicat qui ne cesse d'augmenter. Un vrai réseau se crée autour du TE-SDE04 et les différentes structures avec qui nous collaborons soutiennent et suivent l'actualité du Syndicat.





LA COMMUNICATION



AU PLUS PROCHE DE NOS TERRITOIRES

Le TE-SDE04 réalise tout au long de l'année divers travaux sur le département. Le syndicat met un réel point d'honneur à mettre en avant la coordination et le travail menés avec les différentes parties prenantes (communes, entreprises partenaires, concessionnaires...) lors de ces travaux. C'est pourquoi, nous organisons tout au long de l'année des inaugurations ou lancements de chantiers. Au cours de 2024, nous avons notamment inauguré : l'enfouissement aux Ganas (Ongles), l'enfouissement et la sécurisation à Font Robert (Château-Arnoux-saint-Auban) ou encore l'enfouissement au Hameau de Reynier (Bayons).

De plus, le TE-SDE04 est présent sur différents événements organisés sur le territoire des Alpes-de-Haute-Provence comme le salon des maires qui a eu lieu à Manosque en 2024. Mais il participe également à des événements nationaux comme le Congrès de la FNCCR qui s'est tenu à Besançon en juin 2024.

Enfin, dans le cadre du programme 10 postes/10 villes, le Syndicat inaugure tout au long de l'année des postes de transformation en partenariat avec ENEDIS et l'ADSEA.



POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Le TE-SDE04 communique numériquement via son site internet et ses réseaux sociaux. Mais il poursuit sa développement numérique avec ses newsletters semestrielles.

Les newsletters, envoyées tous les 6 mois environ, s'adressent à plus de 1 000 contacts et jouent un rôle primordial dans la communication en fournissant aux élus, aux entreprises partenaires, au concessionnaire et aux collectivités partenaires des informations essentielles tout au long de l'année.

Le TE-SDE04 réalise des plaquettes d'informations en format papier afin que les élus et les partenaires puissent mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le syndicat est engagé. Ces plaquettes sont également disponibles en téléchargement sur notre site internet.





TERRITOIRE D'ÉNERGIE

SDE04

